

L'info



BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION FRANCE

AVRIL 2025 - N°50



VENEZ TOUS
ME REJOINDRE
À STRASBOURG
LE JEUDI 5 JUIN 2025

VOIR PAGE 4 À 7

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Jacques Babot,
Secrétaire général AIACE-France



Louis Baumard,
Côtes-d'Armor,
Bretagne



Philippe Bertrand,
Bruxelles,
Belgique



Olivier Brunet,
Loire - Atlantique,
Pays de Loire



Georges Clet,
Pyréénées Orientales,
Occitanie



Danièle D'Hossche,
Finistère,
Bretagne



Nicolas Dross,
Conseiller économique Représentation de la Com. en France



Marie-José Dupraz
Paris,
Ile-de-France



René Guth,
Président
AIACE-France



Francis Gutmann,
Bas-Rhin, Grand Est



Anne Harris,
Irlande



Sylvain Kahn,
Professeur agrégé Sciences-Po,
Paris



Eveline Lang,
Bas-Rhin,
Grand Est



Serge Lebel,
Hauts-de-Seine,
Ile-de-France



Marie-Jeanne Maurage,
Paris,
Ile-de-France



Ambroise Perrin,
Bas-Rhin,
Grand Est



Jean-Pierre Pétillon,
Secrétaire général adjoint
AIACE-France



Joseph Schermesser,
Haut-Rhin,
Grand Est



Isabelle Tranchant
Pas-de-Calais,
Hauts-de-France



Catherine Vieilledent,
Belgique



Philippe Vienne,
Haute-Savoie,
Auvergne Rhône Alpes



Jacques Vonthron,
Haute-Garonne,
Occitanie



Franco Zampogna,
Moselle,
Grand Est



Guénolée Legros
Secrétariat

COMITÉ DE LECTURE



Louis Baumard



Annie Frament



Jean-Pierre et Denise Pétillon



Michèle Thozet



Isabelle Tranchant

COMITÉ DE RÉDACTION



Francis Gutmann



Guénolée Legros



Catherine Vieilledent



Jacques Vonthron

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Le mot du président
Programme de la journée Rencontre AIACE France à Strasbourg

LA VIE DE L'AIACE FRANCE

Ciel ,on va en Alsace *par Ambroise Perrin*
Programme des Activités Culturelles | Strasbourg - Juin 2025
La Dream Team à la tête de l'AIACE France ! *par Anne Harris-Hennon et Marie-José Dupraz*
Avenir de L'INFO : votre avis compte ! *par Jacques Vonthron & Franco Zampogna*

RENCONTRES RÉGIONALES AIACE FRANCE

Le Grand Est retourne à « l'École... de Nancy » *par Joseph Schermesser*
Des Boles de picolat chez Georges *par Georges Clet*

L'EUROPE

Le nouveau couple franco-allemand à l'épreuve du fer *par Sylvain Khan*
Enquête Eurobaromètre post-élections européennes *par Francis Gutmann*
La politique commerciale de l'Union européenne :
un atout majeur pour l'économie *par Nicolas Dross*
Huit questions sur le traité UE-Mercosur posées *par Francis Gutmann*
L'Europe qui gagne : Galileo, le GPS européen, envers et malgré tout *par Catherine Vieilledent*
Université d'automne du MEF à Sceaux *par Olivier Brunet*

NOUS AVONS FAIT L'EUROPE

Choisir l'Europe, une rescapée des camps nazis, Odile Benoist-Lucy *par Marie-Jeanne Maurage*

APRÈS LA VIE ACTIVE

L'ONG Peace Boat - Un Japon pacifiste autour du monde *par Louis Baumard*
Brexit : comment la moitié d'un peuple a cru à l'existence des licornes... *par Philippe Bertrand*
La décadence de l'insouciance « LE JOURNAL ET LA FOURMI » *par Ambroise Perrin*
De la Commission à la production littéraire ! *par Danièle D'Hossche*

INFORMATIONS AIACE FRANCE

EU Login : le labyrinthe numérique des anciens eurocrates... enfin décrypté ! *par Eveline Lang*
Notre nouveau site web... plus moderne, plus design, plus dynamique
par Serge Lebel, Jean-Pierre Pétillon, Isabelle Tranchant, Philippe Vienne et Jacques Vonthron

LE MOT DU SECRÉTARIAT

Assises de l'AIACE 2025 | Tous à BRUXELLES du 16 au 19 juin ! *par Jacques Vonthron*
Le rôle du secrétariat et du secrétariat général *par Guénolée Legros et Jacques Babot*

4
4
5
6
6
7
8
9
10
10
11
12
12
14
16
18
20
23
25
25
27
27
29
32
32
33
33
37
39
39



7

14

23

27

33

Éditeur responsable : René Guth

La revue semestrielle de l'info est publiée par l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section France, à destination de ses adhérents. Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

Collaboration artistique et photographique

La plupart des photographies et illustrations sont issues des photothèques personnelles des membres du Comité ; elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord expresse de leurs auteurs. La provenance des autres photos est indiquée.

DESIGN & PRODUCTION | OIB & Andreea Danulescu (HR)

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

CONTACT (Attention nouvelle adresse)
Représentation de la Commission européenne
AIACE France : 52, rue de la Victoire
75009 PARIS
07 67 61 44 43
aiace.france@wanadoo.fr
www.aiace-fr.eu

L'info 50

Chères amies, Chers amis,

Cinquante ! Ce n'est plus mon âge mental, mais bien le nombre de numéros de notre magazine L'INFO ! Quelques années de récits, d'analyses, de souvenirs et de partages entre nous, anciens des institutions européennes. Vous tenez entre vos mains un numéro un peu spécial, ciselé avec passion par notre formidable équipe rédactionnelle. 44 pages bien pensées et, je l'espère, prêtes à vous captiver. Et ce n'est pas tout : pour la première fois, vous aurez la possibilité de donner votre avis sur l'avenir de L'INFO ! Dès juillet, le tout nouveau site internet vous proposera un grand sondage. Quelles rubriques vous passionnent ? Lesquelles vous laissent de marbre ? Voulez-vous plus de pages ? Ou au contraire moins ? Un autre rythme de parution ? De nouvelles plumes ? Bref, on vous écoute !

Mais avant cela nous avons rendez-vous à Strasbourg les 5 et 6 juin pour notre Assemblée Générale annuelle. Vous trouverez dans ces pages un programme attrayant qui, au-delà des obligations statutaires, nous donnera l'occasion de nous retrouver, échanger, partager et rire ensemble.

En ces temps de tensions géostratégiques propices aux formules martiales, je voudrais moi aussi lancer un appel à la mobilisation générale. Un double, tant qu'à faire !

Mobilisation du corps électoral.

À Strasbourg, vous renouvelerez le Comité de l'AIACE. Très peu de membres se sont exprimés la dernière fois. Environ 300 voix sur 1500 adhérents. Trop peu ! Nous devons faire mieux. Votez par correspondance, procuration ou, mieux encore, venez glisser votre bulletin dans l'urne sur place.

Mobilisation générale encore envers les (plus) jeunes retraités. N'hésitez pas à vous engager. Il y a du « taf » pour bien plus que 11 membres élus, et nos statuts prévoient d'accueillir les talents qui porteront la section dans les années à venir. En effet, l'équipe sortante vous annonce collectivement qu'elle souhaite engager le processus de passation du témoin. Pas de fuite précipitée, mais une transition pilotée, assistée, dans la continuité. La pérennité de notre association et le service d'assistance solidaire à nos membres le valent bien. Tentez l'aventure.

Les défis à relever ne manquent pas. Je n'en citerai que trois :

- Éviter que la fracture numérique ne s'installe dans la communauté AIACE.
- Continuer le maillage du réseau des bénévoles sur le territoire. L'introduction d'outils de gestion numériques par PMO/DIGIT génère un besoin renforcé d'assistance et de solidarité pour ne laisser personne en route.
- Œuvrer avec les institutions à une meilleure coexistence du RCAM avec les systèmes nationaux de santé. Des solutions se mettent en place dans le Benelux, « nos habere pactum » en Italie et, en Autriche, une intéressante avancée jurisprudentielle a vu le jour.

À qui le tour ? À nous !

Sur ce, bonne lecture et à très bientôt à Strasbourg.

René Guth, Président de l'AIACE France



PROGRAMME DE LA JOURNÉE RENCONTRE AIACE FRANCE À STRASBOURG AU PARLEMENT EUROPÉEN JEUDI 5 JUIN 2025 - Version du 22-04-2025

- 8h30** **Accueil des participants et enregistrement**
- 9h15** **Allocutions de bienvenue** - Daniela Senk Cheffe d'unité, DGLINC et René Guth, Président de l'AIACE France
- 9h30 > 10h45** « Nouvelles de Bruxelles » AIACE Internationale : Mme Dominique Deshayes PMO et DG HR M. Christian Levasseur, directeur du PMO.
Le Parlement européen et ses pensionnés, M. Pierre Perreau-Verdier
- 10h45 > 11h15** **Pause-café**
- 11h15** **Présentation du nouveau site AIACE France** par Serge Lebel et Jean-Pierre Pétillon
- 11h30 > 12h45** **Retour d'expérience sur l'année écoulée : Assemblée générale statutaire :**
rapport annuel, finances, résolutions, etc.
René Guth et le Bureau, suivi d'un échange avec les participants
- 12h45 > 14h15** **Buffet déjeunatoire**
- 14h15 > 14h45** **Présentation sur le Parlement européen à son Siège**
par M. François Gabriel, membre du cabinet du Secrétaire général du PE
- 14h45 > 16h15** **Table ronde préparée par M. François Brunagel avec la participation d'un MEP (pressenti) et Hervé Moritz, président du Mouvement européen France. Thèmes à définir selon (la très riche) actualité. Modérateurs : Francis Gutmann, Olivier Brunet et Ambroise Perrin**
Interventions suivies d'un échange avec les participants
- 16h20 > 16h30** **Présentation du nouveau Comité et conclusion de la journée**
par René Guth, Président AIACE France
- 16h30 > 16h40** **Pause-café**
- 16h40 > 18h00** **Visite en groupes du Parliamentarium et de la Galerie des cadeaux protocolaires**
avec M. François Brunagel, directeur honoraire du Protocole du PE et Mme Elisabetta Santella
- 18h00** **Fin de journée**
- 18h30** **Départ du Parlement par l'embarcadère pour une mini-croisière**
d'une heure trente environ avec Batorama qui nous déposera au centre-ville à 10mn du restaurant où le diner sera servi à partir de 20h.
- Toute la journée** **Atelier informatique EU-LOGIN animé par Eveline Lang et des collègues du PMO**

par Ambroise Perrin

Ciel, on va en Alsace

Territoire occupé, Strasbourg devint la capitale du monde grâce à son vainqueur. C'était en 1871, la Neustadt. En 2025, l'AIACE y tient sa réunion annuelle parce qu'aujourd'hui la vie est belle.

Strasbourg, pour nous retraités, c'est un temps, terminé, que nous aimions : venir en session, en train ou en avion, parfois la galère, pour la plénière. Train ? Avions-nous pris le temps de visiter, une journée buissonnière, tous les musées ? Et si nous ne l'avons pas fait hier, ce sera demain, mais attention, trop de poncifs envahissent la capitale européenne du bord du Rhin.

Juste une heure ? La salle en sous-sol du musée Tomi Ungerer avec les dessins érotiques ! Ou un début de soirée à la Choucrouterie, choisir la salle en alsacien, ne croyez pas que vous ne comprendrez rien.

Oubliez les choucroutes à touristes et les tartes flambées version pizza : à trois minutes de la sortie Churchill du Parlement, la pâtisserie de la rue Geiler offre la meilleure tarte au fromage alsacienne. Délaissez la Petite France, on n'y parle que chinois, parfois allemand. Ce n'est beau que la nuit et après minuit. Allez sur le Campus boulevard de la Victoire, 163 nationalités d'étudiants, là on y parle javanais, engagez la conversation, et ils vous diront pourquoi aimer vraiment Strasbourg.

Osez le Resto-U, allez au FEC place Saint-Étienne, vérifiquez, il est ouvert à tous ! Une convivialité qui vous redonnera 18 ans.

À 18 ans, les Alsaciens sont partis à la guerre, certains avaient même 16 ans en 1944. Pas vraiment de conscience politique après les années dans les Hitlerjugend, les jeunesses hitlériennes, obligatoires.

Les jeunes soldats rêvaient de sous-marins, les rescapés de la Wehrmacht et des divisions SS souffraient encore de la neige de Russie au retour du camp de Tambov. Ils sont devenus des survivants, on leur a dit « vous êtes français maintenant », et on leur a donné le nom de Malgré-Nous. Leurs papas avaient fait la guerre de 14 pour le Kaiser. En une génération la famille changea quatre fois de nationalités. Après tant de malheurs, le mot d'ordre fut : « on n'en parle pas ».

À 18 ans, en mai 68, les Alsaciens réapprennent la langue alsacienne, on s'intéresse au patrimoine culturel spécifique de la région. Le théâtre, les chansons... du folklore. Les régionalistes jouent aux démagogues quand la population attend des pédagogues. Elle vote alors à 30 %, championne de France, pour l'extrême droite. Puis elle élit une socialiste à la mairie de Strasbourg, Catherine Trautmann ; c'est elle qui veillera à la construction de l'IPE4.

Oui, Strasbourg est une ville formidablement passionnante avec ses impostures et son art des ambiguïtés. Une chanson, D'r Hans im Schnokeloch, dit que ce que les Alsaciens ont, ils ne le veulent pas, et ce qu'ils veulent, ils ne l'auront pas.

L'Alsace, au sud de l'Allemagne, est gorgée de soleil. L'Alsace, au nord-est de la France, vit dans le brouillard. Une météo polyvalente qui est excellente pour le gewurztraminer.

Après l'assemblée générale de l'AIACE, restez deux ou trois jours à vous perdre dans les villages de l'Outre-Forêt après la forêt de Haguenau : c'est loin des clichés de la Route du vin, il y a ici de banales auberges affables tous les 400 m. Elles sont merveilleusement chaleureuses. Les gens de l'Intérieur (demandez, on vous expliquera, c'est vous) y sont vraiment les bienvenus ! ♦

Oui, Strasbourg est une ville formidablement passionnante avec ses impostures...

Programme des Activités Culturelles | Strasbourg - Juin 2025

L'AG AIACE France propose un programme culturel riche et varié du 5 au 6 juin 2025 à Strasbourg et dans ses environs. Après une première journée chargée, une excursion "cool" est prévue le vendredi pour découvrir l'Alsace autrement.

Jeudi 5 juin : Croisière et dîner convivial

La soirée débute à 18h30 par une mini-croisière au départ du Parlement européen. Cette balade fluviale d'1h15 mène au centre-ville, à proximité du restaurant "Le Gruber", une winstub alsacienne typique et classée, où un dîner convivial sera servi dès 20h.

Vendredi 6 juin : Excursion gourmande, historique et spirituelle

Départ à 9h depuis le parking Lufthansa, place de la Gare.

■ 9h45-11h15 : Visite de la Maison Fortwenger à Gertwiller Découverte du Palais du pain d'épices, emblème de la tradition alsacienne.

■ 11h30-12h30 : Dégustation à la Maison Klipfel à Barr Présentation de quatre cépages autour d'un bretzel dans un domaine viticole historique.

■ 13h-15h : Déjeuner et visite libre au Mont-Sainte-Odile Lieu emblématique de l'identité alsacienne, offrant panorama et spiritualité.

■ 15h-16h : Trajet transvosgien jusqu'au Mémorial d'Alsace-Lorraine à Schirmeck Parcours historique retraçant les annexions de l'Alsace-Moselle jusqu'à l'Europe contemporaine.

Retour à Strasbourg vers 19h. La soirée est libre pour profiter de la ville. ♦

** La version détaillée du programme des activités a été envoyée par mail le 6 avril 2025 à l'ensemble des adhérents*



La Dream Team à la tête de l'AIACE France ! 2013-2019

par Anne Harris-Hennon et Marie-José Dupraz



© AIACE.FR

Anne : Je suis devenue présidente de l'AIACE France le 20 mars 2013. Si je me rappelle très bien la date, c'est parce que ma plus jeune petite fille est née le même jour, à Glasgow. Souffrant d'une maladie très rare, elle est restée en soins intensifs pendant plusieurs semaines et c'était un moment très stressant pour nous tous. J'ai eu la chance d'avoir un Comité et surtout une secrétaire générale très efficace qui m'ont soutenue pendant cette période.

Combien de membres (environ) notre Association comptait-elle à cette époque ?

Marie-José : La section comptait dans les 1100 membres à l'époque et le comité était composé de membres engagés et sympathiques. Le pré-

sident sortant, John Maddison, m'avait rencontrée peu avant l'AG et m'avait convaincue de rejoindre le Comité en tant que secrétaire générale.

Anne : Marie-José a commencé dans des circonstances difficiles mais elle a très vite appris le « métier » et a été un soutien extraordinaire pendant tout le mandat, dont les membres sont passés à 1200 en 2019.

Dans quelles conditions matérielles effectuiez-vous les missions de l'Association ?

Marie-José : On avait hérité de deux petits bureaux dans un bâtiment vétuste à l'arrière d'un bâtiment luxueux dans le 16e arrondissement de Paris, qui héberge le SEAE (Service européen d'action extérieure).

Anne : Avec une secrétaire à temps partiel, Marie-José travaillait dans des conditions loin d'être agréables. Habitant Bordeaux, je travaillais à domicile mais montais assez régulièrement à Paris.

Quels ont été les dossiers phares que vous avez eus à traiter ?

Évidemment, il y a eu le dossier CSG qui a demandé beaucoup de travail. En effet, il a fallu aider nombre d'adhérents à faire valoir leurs droits auprès des banques ou des services fiscaux.

Il y a eu aussi le dossier Brexit. Nous avons créé une liste de diffusion de nos adhérents britanniques pour les tenir au courant des développements dans cette affaire qui les impactait beaucoup (nécessité d'avoir une carte de résident, etc.).

Nous avons aussi alerté le PMO sur les problèmes d'accès aux soins pour certains de nos membres, un dossier qui concernait alors surtout nos adhérents à Paris. C'est un dossier qui est toujours en cours.

Des innovations ?

Une de nos premières innovations a été de « décentraliser » systématiquement les assemblées générales.

En effet, jusqu'en 2012, toutes les AG se déroulaient à Paris, ce que nous trouvions injuste vis-à-vis des nombreux adhérents (la grande majorité) qui habitaient en dehors de la capitale. Dans les six années entre 2013 et 2019, des AG ont été organisées en dehors de Paris, à Bordeaux, Strasbourg, Montpellier et Lyon.

Ensuite on a lancé une refonte totale des statuts, estimant en effet qu'ils n'étaient plus adaptés. Un groupe de travail sous la présidence de Claire Durand a été créé et les nouveaux statuts ont été adoptés en 2015. Le travail du groupe a pu, entre autres, clarifier les rôles des délégués régionaux, par exemple, et confirmer leur droit à participer aux réunions du Comité.

Des séminaires pour bénévoles ont été

régulièrement organisés. Ils se sont révélés d'une grande utilité, non seulement pour attirer de nouveaux bénévoles, mais aussi pour permettre des échanges avec les bénévoles existants. Un poste de Coordinatrice des bénévoles a été créé pour faciliter ces échanges.

Nous avons également introduit la carte plastifiée de « sécurité sociale » AIACE-France afin que nos adhérents aient plus de facilités avec les établissements de soins, souvent circonspects devant notre attestation papier émanant d'Ispra.

Nous avons aussi créé le site web qui a survécu jusqu'à ces dernières années. Il va maintenant être à juste titre refondu.

De façon plus marginale, nous avons amélioré l'annuaire des membres en instaurant une partie régionale et en

mentionnant les institutions d'origine. Et côté budget, la principale innovation a été la décision d'instituer le prélèvement automatique des cotisations, ce qui a beaucoup allégé le travail de secrétariat.

Est-ce que les activités de nos groupes régionaux créaient un ciment entre nos adhérents ?

Oui, tout à fait. Nous avons toujours encouragé les actions des groupes régionaux pour que les adhérents puissent participer à des sorties ou réunions sans avoir à se déplacer trop loin. Les sorties ont permis aux adhérents de mieux connaître leur délégué et bénévoles et en se retrouvant ainsi, de créer des liens. ♦

Avenir de L'INFO : votre avis compte !

Chers lecteurs, chères lectrices,

par Jacques VONTHRON & Franco ZAMPOGNA

Notre magazine L'INFO atteint aujourd'hui une étape importante de son histoire : la publication de son 50^{ème} numéro ! Depuis des années, ce magazine est le reflet de notre association AIACE France, un lien précieux entre les Anciens des institutions européennes résidant en France. Il est le fruit de la plume et de l'engagement de nos membres, qui partagent leurs expériences, leurs analyses et leurs souvenirs au travers de ses 44 pages.

Pour continuer à faire vivre L'INFO et l'adapter aux attentes de ses lecteurs, nous avons décidé de vous donner la parole.

À partir du 1^{er} juillet, un rapide sondage sera mis en ligne sur le site internet de notre association. Nous comptons sur votre participation pour nous aider à façonner l'avenir du magazine.

Votre implication est essentielle pour que notre magazine continue d'évoluer et de répondre à vos attentes. ... L'INFO est avant tout le vôtre !

Rendez-vous dès le 1^{er} juillet sur notre site internet pour répondre à l'enquête et contribuer à l'avenir de L'INFO.

Merci pour votre fidélité et votre engagement !

L'équipe de rédaction de L'INFO :

Catherine Vieilledent & Francis Gutmann

Louis Baumard, Annie Frament, Jean-Pierre & Denise Pétilon, Michèle Thozet et Isabelle Tranchant.

Guénolée Legros & Jacques Vonthron

Le Grand Est retourne à « l'École... de Nancy »

La sortie annuelle organisée par notre Président avec le soutien d'Eveline Lang a drainé une bonne quarantaine de membres de l'AIACE, dont un couple venu d'Ardèche et quelques collègues de l'AIACE Conseil de l'Europe qui ont participé à cette agréable excursion placée sous le signe de l'Art nouveau à Nancy. Ce mouvement artistique a laissé son empreinte dans toute la ville. Il a inspiré, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, non seulement l'architecture, mais aussi le mobilier, les arts graphiques, la verrerie et la joaillerie. Le programme de cette magnifique mais trop courte journée a comporté une promenade à

ou Émile Gallé, le mouvement Art nouveau, communément appelé « École de Nancy », connaît un essor sans précédent dans la ville. La collection Daum, au musée des Beaux-Arts de Nancy, expose 300 pièces de verre qui témoignent de nombreuses inventions de la cristallerie en termes de techniques, de matières, de fonctions, de décors et de formes : gravures à la roue ou à l'acide, pâte de verre, cristal, multicouches, etc. Exemples : lampes à pied, services de table, vases.

Protégé au titre des monuments historiques, l'immeuble de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle impose par sa façade sculptée et sa splendide marquise de couleur bleu turquoise. Construit entre 1906 et 1908, ce bâtiment possède des ferronneries et des vitraux ciselés qui sont de véritables œuvres d'art.

Les visites en deux groupes ont été animées par deux excellentes guides qui connaissent parfaitement leur sujet. Nous étions passionnés par la visite guidée, à tel point qu'on parvenait la plupart du temps à oublier le froid de canard dans les rues de Nancy.

L'Art nouveau est caractérisé par un rationalisme des formes, une empreinte esthétique médiévale, le japonisme et les allusions botaniques, particulièrement en ce qui concerne les bâtiments. Dans certains cas, la structure des surfaces vitrées (visibles de l'extérieur) informe clairement sur la distribution intérieure des pièces ; c'est notamment le cas de la Villa Majorelle.

Les maisons Art nouveau sont souvent construites non seulement pour le propriétaire - industriel fortuné ou architecte ou artiste à succès - et sa famille qui y habitent,

par Joseph Schermesser



© AIACE.FR

mais aussi comme immeubles de rapport ; par exemple la Maison Jacques (pharmacie) que nous avons admirée. Il ne s'agit évidemment pas, on l'aura compris, de logement social. Les constructions comportent plusieurs étages et elles sont faites en pierre calcaire de la région de Commercy. Certaines maisons ont une structure métallique.

N'oublions pas que Nancy se situait, dans les années 1870, à la frontière de la France et de l'Allemagne, qui avait à l'époque phagocyté une partie de l'Est du pays, ce qui a entraîné un fort accroissement démographique de Nancy. Sa population, d'environ 60 000 habitants dans les années 1870, passe à environ le double autour de 1910, en raison de l'afflux des « optants », notamment beaucoup d'Alsaciens et Vosgiens, dont un certain nombre d'industriels, qui disposaient de moyens financiers considérables et venaient avec leur fortune, leurs entreprises, leurs ouvriers, leur savoir-faire technique ; ils contribuent alors à l'essor économique et artistique.

Nous avons terminé la journée Place Stanislas après cette agréable et intéressante sortie, qui aura aussi permis d'entretenir les liens entre les participants ainsi que de récolter de précieux renseignements ou des réponses de nos experts – Guénolée, René, Evelyne, Franco – dans leurs domaines respectifs. ♦



© AIACE.FR

piéd permettant d'admirer de somptueuses demeures emblématiques de l'Art nouveau, la découverte de l'École de Nancy, une visite de la Chambre de commerce et d'industrie, suivie d'une visite de la collection Daum. Nous avons dégusté un délicieux déjeuner « lorrain » dans le cadre somptueux de la célèbre brasserie l'Excelsior, également représentative de l'Art nouveau. Cette brasserie est l'une des plus anciennes de Nancy et la plus réputée. Nous avons admiré ses boiseries, ses lustres et ses immenses miroirs.

Au début du XX^e siècle, Nancy connaît un boom économique et artistique et rayonne dans le monde entier grâce à l'Art nouveau ; la ville voit son architecture historique profondément bouleversée par ce mouvement. Insufflé par de grands artistes comme Louis Majorelle

Des Boles de picolat chez Georges

par Georges Clet

Tout d'abord, un petit peu de géographie : l'Occitanie est très étendue. D'est en ouest, de Villeneuve-lès-Avignon, sur les rives du Rhône, jusqu'à notre bonne ville de Condom, célèbre entre autres pour l'Armagnac, il y a par la route un peu plus de 450 kilomètres alors que, du nord au sud, de Perpignan à Souillac, ce sont environ 370 kilomètres. Tout cela est vaste, et si nous ne sommes pas la région AIACE France la plus grande ou la plus peuplée en termes de membres, cela nécessite un peu d'organisation pour assumer notre dispositif d'entraide pour nos collègues en difficulté (caisse de maladie, questions sur la fiscalité, absence de lien social, ...).

Nous avons une population très stable d'un peu plus de 180 membres, plutôt répartie sur le littoral (121 personnes) : on vit très bien en Occitanie !

Notre dispositif d'assistance est donc organisé selon 3 pôles : l'Occitanie ouest centrée sur la région toulousaine, la zone Perpignan/Narbonne et l'Occitanie est avec les villes de Montpellier et Nîmes.

Afin de maintenir notre cohésion, échanger et voir comment améliorer nos actions, il nous a paru nécessaire d'organiser régulièrement des réunions des bénévoles occitans. Nous nous réunissons donc selon une fréquence annuelle et, pour cette année, Josée et Georges étaient nos hôtes à Perpignan.

Comme toujours, lorsqu'il s'agit de se réunir, la première difficulté est de

trouver une date ; mi-décembre fit consensus, mais hélas, dans la bataille, nous perdîmes un de nos collègues retenu au lit par ordre de la Faculté ! Heureusement, aux dernières nouvelles, il va bien et est revenu fidèle à son poste. Ce sont donc cinq bénévoles qui, après divers parcours d'approche tortueux pour rejoindre le lieu de réunion, se mirent courageusement au travail.

Nous accueillîmes, tout d'abord, une nouvelle bénévole au sein de notre équipe, Diane BELIN. Cela va nous donner un peu d'oxygène pour la zone est. Puis, après des échanges sur nos différentes actions, les difficultés rencontrées et leur résolutions majoritairement heureuses, le sujet d'une sortie fut abordé. Vous serez très rapidement informés.



Une fois l'ordre du jour bien entamé, nos estomacs criant famine, la réunion et les discussions se poursuivirent à table autour d'un mets typiquement catalan, *les Boles de Picolat* (soit vous allez chez le traiteur du coin, soit vous essayez de comprendre la recette sur internet et de la mettre en œuvre, mais le résultat n'est pas garanti !). Nous avions prévu une petite visite culturelle, mais les discussions allant bon train, il fut bientôt l'heure de lever le camp, et chacun s'en retourna. ♦



Le nouveau couple franco-allemand à l'épreuve du fer

par Sylvain Khan

Angela Merkel avait eu quatre partenaires. Emmanuel Macron a diné avec son troisième. Ainsi va le couple franco-allemand, figure imposée que tous les dirigeants des deux rives du Rhin se doivent d'incarner. Macron-Scholz est mort, vive Emmanuel et Friedrich !

La faute à son idéologie pacifiste, héritière de l'*Ostpolitik* de Brandt si caractéristique de son parti le SPD, dont il était personnellement imprégné.

La faute aussi à sa coalition bancal à trois partis, SPD, Verts, libéraux du FDP.



Ce nouveau couple démarre sous les meilleurs auspices. Il bénéficie d'abord de l'effet de contraste : le précédent n'incarne aucune des actions décisives prises par les Européens ces trois dernières années - le dernier coup d'éclat du moteur franco-allemand remonte à l'emprunt européen et au colossal plan de relance anti-covid. C'était en 2020. En politique européenne, Scholz n'a rien bloqué ; mais il n'a rien impulsé.

Le grand discours de Scholz sur le changement d'époque qu'il prononça au Bundestag le 27 février 2022, s'il fit un grand effet ne fut pas suivi d'effet. En matière d'aide militaire de l'UE à l'Ukraine, Scholz avait toujours un temps de retard - alors même que l'Allemagne est bien le second pourvoyeur d'aide militaire à l'Ukraine après les Etats-Unis et devant le Royaume-Uni. On rappelle le titre de l'édition de Sylvie Kauffman enjoignant le chancelier de libérer les Léopards, c'est-à-dire de livrer à l'armée ukrainienne des chars de combats de fabrication allemande, de réputation mondiale (il a fini par le faire, mais comme à contre-cœur, craintivement). On rappelle ses atermoiements sur le sevrage des hydrocarbures russes (il a fini par le faire pour ne pas se retrouver sur la même photo que Orban puis Fico, les deux chefs de gouvernements européens notoirement illibéraux et pro-russes). On rappelle sa lenteur (certes relative, mais les temps étaient à l'urgence) à opérer la réforme du marché européen de l'énergie. L'UE a traîné le chancelier Scholz comme un boulet : lent et taiseux.



Merz s'est lui placé à l'avant-garde de la politique allemande et européenne. Il a tiré les conclusions de la nouvelle politique trumpiste avec une célérité et une netteté tranchante : la veille des élections législatives, il proposait que la force de dissuasion nucléaire française puisse protéger le territoire allemand et de l'UE. Difficile de tendre une main plus chaleureuse à Macron qui l'avait évoqué dans son discours de

Munich en 2020, dans un silence alors assourdissant.

Ce faisant, Merz témoigne d'une sûreté de jugement et d'une acuité rare. Depuis 1949 et Adenauer, la démocratie-chrétienne allemande se caractérise par trois grandes convictions : l'économie sociale de marché ; la construction européenne ; l'atlantisme. C'est l'ancrage à l'Ouest et dans la démocratie libérale qui garantit à l'Allemagne d'être une nation prospère et en paix avec ses voisins dont, au premier chef, la France.

Merz a compris plus vite que tout le monde en Allemagne qu'avec Trump II, l'atlantisme était en crise majeure et sans doute mort, et qu'il fallait choisir entre l'atlantisme et la construction européenne - les deux jambes de la RFA depuis trois générations.

Merz connaît les Etats-Unis et ses entrepreneurs mieux que tout autre dirigeant européen (il fut l'un d'eux). Avant même de prendre ses fonctions, il a tranché dans le vif et amputé : ce sera l'Europe de la Défense et la défense de l'Allemagne par l'Europe et le couple franco-allemand.

Macron plaide pour une Europe de la défense depuis 2017 et son premier discours de la Sorbonne. Huit ans plus tard, sa vision est en phase avec l'époque et la situation : Trump est en train de mettre fin à 80 ans d'atlantisme (chacun pour soit dorénavant) et à préférer un axe complètement disruptif Trump-Poutine et USA-Russie qui passe par pertes et profit la sécurité des Européens et la défense de l'Ukraine.

Pour autant, la dissuasion nucléaire n'est qu'un des deux volets de la sécurité des Européens lâchés par les Etats-Unis alors que la Russie fait la guerre



à leur frontière. Le second est moins essentiel mais peut-être plus substantiel : les Européens, soudain vulnérables, vont-ils faire le choix de l'autosuffisance militaire ? Il s'agit pour les Européens de se doter de capacités militaires complètes et interopérables entre eux indépendamment de la technologie, des composants et des armes venus des Etats-Unis (ou d'ailleurs).

Alors que les pays européens et leurs entreprises sont dans ce domaine mercantilistes et égoïstes, il s'agit donc de bâtir, pour ainsi dire de toutes pièces, une industrie de défense européenne coordonnée et qui couvre la totalité des besoins. Il s'agit de bâtir une puissance publique qui, à l'échelle européenne, oriente cette industrie à venir par son engagement et ses commandes de long terme - ce qui suppose, là aussi, une coordination au cordeau à Bruxelles. Cet objectif demande de la constance, de la détermination et une volonté à toute épreuve - une volonté de fer. Ce sera le test en grand sur la nature du nouveau couple Macron-Merz. Il a deux ans pour le prouver. ♦

Cet article a initialement été publié par le média digital SansDoute.info le 19 mars 2025.

Enquête Eurobaromètre post-élections européennes



par Francis Gutmann

deux grands pays séparés par le Rhin mais reliés par de nombreux ponts entre Strasbourg et Kehl. En voici, un an après, les principaux enseignements.

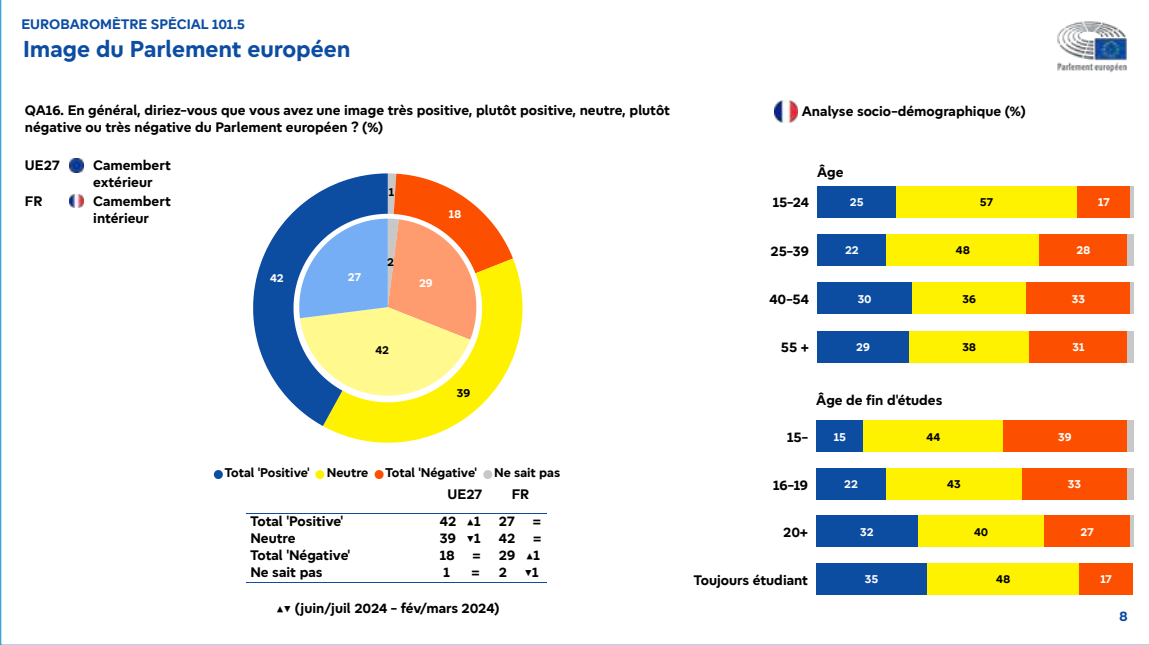
Un taux de participation en hausse

Dans l'UE, le taux de participation au vote a tout juste été supérieur à 50 % (50,71%), taux légèrement dépassé en France (51,49%) mais bien plus largement en Allemagne (64,74%). Les trois pays qui ont le plus voté sont la Belgique (89,01%), le Luxembourg (82,29%) et Malte (72,98 %) alors que les pays en queue de peloton sont la Bulgarie (33,78 %), la Lettonie (28,97 %) et la Croatie (21,35 %). Quelle incohérence pour des pays qui sont parmi les principaux bénéficiaires nets du budget européen !

Quelle thématique vous a poussé à aller voter ?

En premier lieu, au niveau de l'UE 27, les Européens sont surtout préoccupés par l'inflation et le coût de la vie. Viennent ensuite la situation politique internationale et la situation économique mondiale. Au niveau français, l'inflation et le coût de la vie arrivent bien en tête des motivations de vote, suivies par la criminalité, alors que pour l'Allemagne, la thématique dominante est la situation migratoire et la politique d'asile.

La connaissance des politiques européennes est généralement assez faible, davantage en France qu'en Allemagne. En revanche, la perception de l'impact de l'UE sur la vie quotidienne est plutôt élevée, à 72% en moyenne comme en Allemagne, mais à 64% en France.



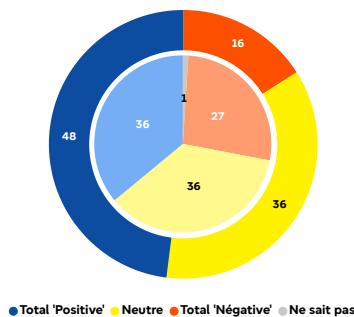
EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 101.5

Image de l'Union européenne



D78. En général, l'Union européenne évoque-t-elle pour vous une image très positive, assez positive, neutre, assez négative ou très négative ? (%)

UE27 ● Camembert extérieur
FR ● Camembert intérieur

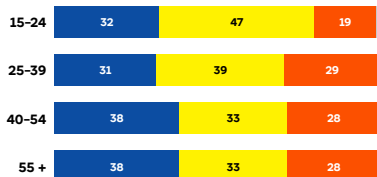


	UE27	FR
Total 'Positive'	48	36
Neutre	36	36
Total 'Négative'	16	27
Ne sait pas	1	1

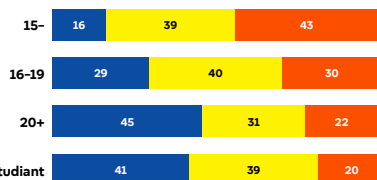
▲▼ (juin/juil 2024 – fév/mars 2024)

Analyse socio-démographique (%)

Âge



Âge de fin d'études



Toujours étudiant



10

Quelle est votre perception du Parlement européen ?

Sur une courbe allant de 2011 à 2024, la perception du PE a évolué de 26% d'opinions positives en 2011 à 42% en 2024, ce qui témoigne d'une progression importante et encourageante. Les pays qui ont l'image la plus positive du PE sont le Portugal, l'Irlande et le Danemark. En queue de peloton figurent la Grèce, la République tchèque et, ô surprise, la France en dernière position avec seulement 29% d'opinions positives ! Quel paradoxe pour un pays qui abrite et défend le siège du Parlement européen à Strasbourg...

Quelle est votre image de l'UE ?

Sans surprise, c'est parmi les citoyens de plus de 55 ans et ceux qui disposent du niveau d'éducation le plus élevé que l'on retrouve le plus d'opinions favorables à l'UE. Positive à 48% en moyenne européenne, l'image de l'UE a surtout été

jugée bénéfique car elle améliore la coopération entre les pays, protège la paix et assure la croissance économique. Sept Européens sur 10 considèrent que leur pays a bénéficié de son appartenance à l'UE, idem en Allemagne (69%) mais seulement 58% en France. Deux tiers des électeurs européens et allemands sont optimistes pour l'avenir mais seulement 42% en France.

Engagement pro-européen d'un côté du Rhin, scepticisme de l'autre...

Comme le montrent les résultats de cette enquête post-électorale au niveau européen, si le Rhin ne constitue plus une barrière difficilement franchissable entre la France et l'Allemagne, en revanche le différentiel d'appréciation et d'opinions positives sur l'action de l'Union européenne et du Parlement européen penche nettement en faveur de l'Allemagne : le scepticisme est davantage répandu en France.

Au-delà de cette enquête, l'analyse des votes des 81 députés français au Parlement européen le 27 novembre 2024 à Strasbourg pour l'élection de la Commission européenne 2024-2029, montre que seuls 23 % d'entre eux ont voté pour la Commission von der Leyen 2 (Groupe RENEW ; Renaissance, UDI, MoDem, Horizons et groupe PPE ; LR) et 77% ont voté contre (Groupe The Left ; LFI, groupe S&D ; PS et Place publique, groupe Les Verts/ALE ; les Écologistes, groupe ECR ; Identités et Libertés, groupe Patriots ; RN, Groupe ESN ; Reconquête). Si les députés des 26 autres pays avaient voté selon les mêmes réflexes politiques que les députés français, il n'y aurait toujours pas de Commission en état de marche à l'heure actuelle ! Il est tout de même heureux que l'esprit de compromis au niveau européen l'ait finalement emporté. ♦

Source : Enquête Eurobaromètre Spécial 101.5, Parlement européen

La politique commerciale de l'Union européenne : un atout majeur pour l'économie

par Nicolas Dross

Jamais le débat sur la politique commerciale de l'Union européenne et les accords de libre-échange n'ont atteint une telle intensité en France, au point d'aller jusqu'à la remettre en cause. C'est pourquoi la rédaction d'INFO a demandé à un spécialiste, Nicolas Dross, Conseiller économique à la Représentation de la Commission en France, de dresser le panorama de cette politique au niveau de l'UE et de ses enjeux spécifiques pour la France. Compte tenu de l'actualité due à la récente signature par la présidente de la Commission européenne du traité commercial entre l'UE et le Mercosur, Francis Gutmann a posé à Nicolas les questions qui préoccupent particulièrement les Français à ce sujet.

Le commerce international est un élément essentiel de l'économie. Il crée des emplois, soutient notre compétitivité, participe à notre sécurité économique et renforce notre poids géopolitique au niveau mondial. Malgré cela, en France, le commerce international et la politique commerciale de l'Union européenne (UE) n'ont pas bonne presse.

Pourtant le contexte actuel rend la politique commerciale de l'UE plus que jamais nécessaire et ce pour au moins quatre raisons :

❶ **Les tensions géopolitiques et commerciales.** La guerre économique entre les États-Unis et la Chine, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la crise au Moyen-Orient (pour ne citer que quelques crises) font peser un risque croissant sur nos chaînes d'approvisionnement. Obstacles au commerce, découplage technologique, la fragmentation du commerce mondial entraîne des coûts supplémentaires qui, selon le FMI, pourrait aller jusqu'à 12% du PIB. Ces coûts sont liés à la hausse des prix à l'importation, à la segmentation des marchés et au moindre accès à la technologie.

❷ **L'accroissement de la pression concurrentielle sur l'économie française.** L'économie française se caractérise par une croissance économique relativement faible (d'après l'OFCE, la croissance atteindra 0,8% en 2025, après 1,1% en 2024) et des dépendances vis-à-vis des pays tiers, par exemple dans le domaine de l'énergie et des matières premières. 90%

de la croissance économique mondiale devrait être générée en dehors de l'UE dans les années à venir. Dans ce contexte, la France a besoin d'un environnement lui permettant d'attirer des investissements, d'investir à l'étranger, de se fournir et de vendre à l'étranger. Il s'agit notamment d'assurer une concurrence juste et équitable au sein de l'UE et dans le monde. Or, par exemple, la politique industrielle et l'utilisation massive de subventions en Chine faussent les conditions d'une concurrence équitable.

❸ **L'urgence environnementale et la transition écologique.** La lutte contre le réchauffement climatique et la défense de l'environnement sont nos priorités. La politique commerciale de l'UE devra faciliter l'approvisionnement en matières premières critiques nécessaires à la transition écologique.

❹ **Les nouvelles technologies.** Le développement, l'accès et la maîtrise des nouvelles technologies tels que les biotechnologies, le calcul quantique, l'IA et les semi-conducteurs auront un impact sur la compétitivité économique de la France et de l'UE à plus long terme. Les États-Unis et la Chine sont très avancés dans ces domaines et peuvent empêcher ou ralentir notre accès à ces technologies. Il est dans l'intérêt de l'UE de dialoguer et de coopérer sur ces sujets.

Une politique commerciale ouverte, durable et ferme

La Commission européenne a adopté le 18 février 2021, une stratégie, intitulée « Une politique commerciale ouverte, durable et ferme », axée sur trois dimensions :

❶ **L'ouverture.** La stratégie repose sur un programme actif de négociations commerciales à la fois avec des pays tiers (engagement bilatéral) et au sein de l'Organisation mondiale du Commerce (engagement multilatéral). Aujourd'hui, l'UE dispose d'un réseau d'accords de commerce lui permettant d'échanger en des termes plus favorables avec 76 pays dans le monde, couvrant 46% du commerce de l'UE.

❷ **La durabilité.** La politique commerciale doit contribuer pleinement aux objectifs en matière de climat, d'environnement et de droits des travailleurs. Cette politique est menée à la fois au niveau bilatéral et au niveau multilatéral. L'UE ne ménage

pas ses efforts aujourd'hui afin de réformer l'OMC pour la rendre plus opérationnelle et pour l'orienter sur les défis d'aujourd'hui et notamment la protection de l'environnement.

③ **La fermeté.** Il faut comprendre ce terme comme l'assertivité, c'est-à-dire l'affirmation de l'UE dans l'arène du commerce international. Pour ce faire, l'UE s'est dotée d'instruments autonomes pour protéger ses intérêts (réforme de la défense commerciale, instrument anti-coercition, instrument relatif aux marchés publics internationaux...). Environ 200 mesures de défense commerciale protègent 630 000 emplois dans l'UE contre la concurrence déloyale.

Cette stratégie a bien fonctionné. L'ouverture économique et l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement mondiales nous ont permis de maintenir nos chaînes d'approvisionnement, malgré les perturbations causées par la pandémie de Covid-19. Ensuite, nos liens commerciaux nous ont permis de nous diversifier et de réduire considérablement notre commerce avec la Russie suite à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Enfin, le commerce global de l'UE a continué d'augmenter, tant pour les biens que pour les services. L'UE doit donc continuer sur cette trajectoire.

Mais de nouveaux défis se présentent, notamment ceux liés à la sécurité économique. L'UE s'est dotée de nouveaux instruments comme l'instrument de lutte contre la coercition, le filtrage des investissements étrangers, le contrôle des exportations de biens à double usage et les sanctions. Aujourd'hui, l'UE doit aller plus loin et définir une doctrine d'utilisation de ces différents instruments.

La France est très en faveur de la dimension « fermeté ». C'est par exemple, un des États membres les plus favorables aux mesures anti-subsidiation mises en place récemment sur les voitures électriques chinoises. La France est par ailleurs favorable à une politique commerciale qui promeut le développement durable. Elle est notamment pour l'inclusion de l'accord de Paris dans les accords de commerce. Elle est également favorable à des mesures comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Par contre, elle est plus réticente quand il s'agit de libéralisation commerciale, notamment quand l'agriculture est en jeu. L'exemple emblématique en l'espèce est celui du Mercosur (voir l'interview plus loin).

Cette frilosité est parfois difficile à comprendre car l'UE - et la France y est pour beaucoup - est très compétitive en matière agricole. L'UE était le premier exportateur agro-alimentaire au monde, avec des exportations d'une valeur de 229 milliards d'euros (8,9% des exportations totales de l'UE). Le commerce des produits agro-alimentaires génère un excédent commercial d'une valeur de 70 milliards d'euros. De plus, quand l'UE négocie avec des pays ayant une agriculture forte, elle négocie des quotas pour protéger les secteurs les plus sensibles.

Une autre idée reçue est que l'UE baisse ses standards et ouvre la porte à des produits potentiellement dangereux pour la santé. Rien n'est moins vrai. Accord ou pas accord, que ce soit pour la marchandise venant du Brésil, des États-Unis ou de Chine, les normes sanitaires européennes s'imposent à nos importations.

Pourtant, les accords de commerce et la libéralisation commerciale qui en résulte sont généralement bénéfiques pour les économies.

① Ces accords créent pour nos entreprises des débouchés à l'exportation, leur permettent de réaliser des économies d'échelle et d'être concurrentielles sur le marché mondial. On pense parfois que le commerce bénéficie principalement aux grandes multinationales. Mais sur les 724 000 entreprises de l'UE qui exportent des biens en dehors de l'UE, 95% sont des PME (690 000). Les entreprises exportatrices sont plus productives, plus innovantes et paient des salaires plus élevés que les entreprises non exportatrices.

② Les accords de commerce donnent aussi accès aux intrants nécessaires à notre économie. Les deux tiers des importations de l'UE sont en fait constitués d'intrants intermédiaires, tels que des matières premières, des pièces et des composants, qui contribuent au processus de production. Le commerce contribue également à nous rendre plus résilients face à d'éventuelles perturbations économiques, en nous permettant de diversifier nos chaînes d'approvisionnement.

③ Ensuite, les accords de commerce renforcent notre pouvoir d'achat. En accédant à des prix plus bas grâce aux accords commerciaux de l'UE, les Européens économisent 24 milliards d'euros par an (période 1993-2013). Selon les études, ce gain est plus important pour les consommateurs à faible revenu (gain de 63%) que pour les personnes à revenu élevé (gain de 28%). ➤

④ Enfin, les accords de commerce créent des plateformes de coopération avec nos partenaires, renforçant ainsi la position géopolitique de l'UE. En outre, ces plateformes sont utilisées pour discuter de sujets tels que l'environnement, les droits de l'homme ou les droits sociaux.

En conclusion, rappelons que l'UE est le premier bloc commercial au monde (16% du commerce mondial) et le premier investisseur mondial. Ceci renforce le rôle de l'UE dans le monde, réduit nos dépendances et contribue au développement de partenariats durables dans le monde entier au profit des consommateurs et des entreprises. ♦

Huit questions sur le traité UE-Mercosur

posées par Francis Gutmann

① *Les critiques françaises adressées au traité UE-Mercosur proviennent surtout des acteurs du monde agricole et de leurs défenseurs qui redoutent une invasion de produits végétaux et animaux de basse qualité, ne respectant pas les normes environnementales et sanitaires européennes. En somme, une concurrence déloyale : qu'en est-il ?*

Les produits alimentaires en provenance du Mercosur (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay, soit 285 millions d'habitants) doivent dès aujourd'hui respecter les normes sanitaires de l'UE. Ainsi, par exemple, les pays du Mercosur ne peuvent pas exporter vers l'UE du bœuf aux hormones ou des aliments avec des résidus de pesticides supérieurs aux normes UE. Cela ne changera pas avec l'accord UE-Mercosur. Concernant l'environnement, le règlement anti-déforestation interdit l'importation dans l'UE de produits ayant contribué à la déforestation. Il s'applique à tous les pays et donc aux pays du Mercosur.

② *Les contrôles phytosanitaires qui devraient nous protéger sont-ils réellement efficaces ? Qui en est responsable ?*

En matière d'importation de produits agro-alimentaires depuis les pays du Mercosur, il faut distinguer deux types de contrôles sanitaires et phytosanitaires :

1 Les contrôles menés par la Commission européenne dans les pays du Mercosur. Avant qu'un pays du Mercosur ne soit autorisé à exporter vers l'UE, la Commission européenne (DG SANTE) évalue son organisation et sa gestion sanitaire générale. Il s'agit d'un contrôle sur pièces et sur place, qui

se fait de manière régulière. Lors de ces contrôles, la Commission émet des recommandations qui doivent être suivies par les pays concernés.

2 Les contrôles menés par les États membres aux frontières de l'UE. Les autorités des États membres mettent en œuvre des contrôles sanitaires au premier point d'entrée dans l'UE. Ces contrôles visent à s'assurer que les produits sont conformes à la législation européenne.

Les contrôles sont efficaces, mais il y a toujours bien sûr le risque qu'un fraudeur passe entre les mailles du filet. Toutefois, je veux croire que la grande majorité des agriculteurs du Mercosur comme en France ou dans l'UE sont honnêtes et respectent les règles.

③ *Y aura-t-il des mesures de compensation prévues pour les agriculteurs afin de répondre à ces critiques et inquiétudes ?*

Des mesures importantes seront mises en place pour protéger les intérêts des agriculteurs. Il s'agit d'une part de quotas de produits agro-alimentaires importés du Mercosur bénéficiant de droits de douane réduits pour les produits les plus sensibles. Par exemple, l'accord prévoit un quota de 99 000 tonnes à 7,5% de droits pour la viande bovine, ce qui correspond à 1,6% de la production totale de l'UE. D'autre part, l'accord comprend une clause de sauvegarde destinée à protéger les agriculteurs de l'UE contre toute augmentation soudaine des importations. Ces dispositifs, qui s'ajoutent aux normes sanitaires et phytosanitaires européennes très strictes, devraient éviter toute perturbation significative des marchés liée à



l'accord. Dans le cas contraire, la Commission s'est dite prête à apporter une aide rapide aux agriculteurs.

④ *Sur un plan plus général, ce type d'accord contient-il des clauses miroirs ou est-ce un accord de « l'ancienne génération » ?*

C'est un accord de nouvelle génération qui contient des clauses nouvelles et même inédites, notamment en matière d'environnement. Par ailleurs, dans la « Vision pour l'agriculture et l'alimentation », il est proposé de lancer en 2025 une étude d'impact sur de possibles mesures miroirs.

⑤ *En plus des constructeurs automobiles, qui seraient les autres gagnants de ce traité dans l'UE ?*

Il y aurait des gagnants dans l'industrie ainsi que dans l'agro-alimentaire (secteurs des produits laitiers ou des vins et spiritueux) car les marchés du Mercosur sont aujourd'hui très protégés par des droits de douane élevés. Parmi les grands gagnants, on trouve également les consommateurs qui bénéficieront de prix réduits sur un certain nombre de produits provenant du Mercosur.

⑥ *Pour répondre aux inquiétudes écologiques, le développement de l'agriculture intensive dans les pays du Mercosur ne risque-t-il pas d'alimenter le réchauffement climatique ?*

L'accord UE-Mercosur intègre l'Accord de Paris sur le changement climatique comme un élément essentiel de l'accord. Si un pays du Mercosur quitte l'Accord de Paris ou cesse de l'appliquer "de bonne foi", l'UE pourra suspendre les bénéfices de l'accord pour ce pays. C'est un incitatif puissant pour ces pays, dont certains ont déjà évoqué la possible sortie de l'accord. D'une manière plus générale, en matière de lutte contre le changement

climatique, il vaut mieux se rapprocher de ces pays et initier un dialogue dans le cadre d'un accord plutôt que de les laisser commercer principalement avec d'autres pays nettement moins regardant sur ces questions.

⑦ *Si la France, avec d'autres États membres opposés à cet accord, parvient à constituer une minorité de blocage, un nouveau type d'accord pourra-t-il être renégocié et obtenir l'aval du Parlement européen ou cela sonnera-t-il la fin des accords commerciaux pour l'Union européenne ?*

D'abord, rien n'annonce la fin des accords commerciaux pour l'Union européenne. La France et d'autres pays de l'UE souhaitent que nous continuions à conclure des accords de commerce. Dans le contexte géopolitique actuel, c'est plus nécessaire que jamais. Mais sur cet accord en particulier avec le Mercosur, si le Conseil le rejetait, il est difficile de dire ce qu'il pourrait se passer. Cet accord a mis 25 ans pour être négocié et c'est probablement le meilleur accord qu'on puisse obtenir.

⑧ *Enfin, quel est l'avenir de la politique commerciale de l'UE dans le monde actuel, en particulier avec les États-Unis de Donald Trump ?*

Avec la montée du nationalisme économique et du protectionnisme, l'UE va chercher à diversifier ses partenariats commerciaux et à renforcer ses relations avec des marchés stratégiques. L'UE continuera aussi à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans ses relations commerciales. On le voit avec le Règlement anti-déforestation ou le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Enfin, les questions de sécurité économique seront, elles-aussi, de plus en plus présentes dans nos politiques commerciales. ♦

L'Europe qui gagne :

Galileo, le GPS européen, envers et malgré tout

par Catherine Vieilledent

Depuis la Commission «géopolitique» voulue par Mme von der Leyen lors de son premier mandat, les appels se multiplient pour que l'Union européenne se mette en ordre de marche face aux périls qui montent (guerre en Ukraine, crises énergétique et climatique, affaiblissement du multilatéralisme, instrumentalisation des échanges commerciaux) et se prépare aux crises prochaines. Dans ce contexte, l'histoire de Galileo, l'ambitieux système européen de radionavigation, fournit des enseignements utiles sur les clés de la réussite pour les projets industriels majeurs dont l'Union a besoin aujourd'hui et sur les raisons des retards importants qui résultent des erreurs et des tergiversations. Il faut en tirer les leçons pour l'agenda chargé de l'Union aujourd'hui.

Qu'est ce que Galileo ?

Galileo est un système de positionnement par satellites, actuellement le plus précis du monde, qui a été mis en place par l'Union européenne (UE). La radionavigation est utilisée dans un grand nombre de secteurs économiques, tels que la téléphonie mobile, la sécurité civile, les transports maritimes, aériens et terrestres, les opérations de secours et de sauvetage, les travaux publics, la prospection pétrolière, l'agriculture, ou tout simplement dans la vie de tous les jours. Galileo fonctionne avec tous les smartphones vendus dans le marché unique européen, selon l'Agence européenne de surveillance du programme spatial (EUSPA) et dessert plus de trois milliards d'utilisateurs sur la planète. Contrairement aux systèmes américains GPS et russe Glonass, financés et contrôlés par des autorités militaires, Galileo a principalement été conçu pour un usage civil.

Galileo couvre la totalité du globe et offre quatre types de service : un service ouvert le plus utilisé par les particuliers, un service de haute précision qui offre de nombreux services à valeur ajoutée (garantie du service, intégrité et continuité du signal, précision de la datation et des données de positionnement, ou encore diffusion d'informations chiffrées), un service public réglementé (services d'urgence, transport de matières dangereuses, etc.). Enfin, un service de recherche et secours, sous la responsabilité de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Galileo garantit l'autonomie de l'Union européenne dans ce domaine stratégique, comme ont pu le faire Airbus dans le domaine de l'aviation ou Ariane dans le secteur aérospatial. Il déploie des facultés avancées par rapport à celles actuellement offertes par les systèmes américains GPS, Glonass russe ou encore le projet Beidou/Compass chinois. Cette indépendance est importante, car le GPS souffre de nombreuses restrictions sur la précision du positionnement, sur la fiabilité ou sa continuité (le positionnement peut être impossible dans certaines zones du globe et/ou à certains moments, pour des raisons techniques et/ou politiques).

Historique

L'idée d'un réseau transeuropéen de positionnement et de navigation par satellites apparaît en 1998, menant à la présentation par l'Union européenne d'un projet à vocation commerciale avec un partenariat public/privé. Il est nommé Galileo en hommage au savant italien qui a identifié la

notion de satellite. Le projet est lancé le 26 mai 2003 avec la signature d'un accord entre l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne chargée du segment spatial. L'agence est l'autorité responsable de la conception et du développement du système terrestre et spatial et offre des services de lancement. Elle a également la charge des activités de recherche-développement pour l'avenir de Galileo dans le cadre du programme Horizon Europe.

Le projet rencontre de fortes oppositions, dont celle des États-Unis qui ne souhaitent pas que des pays (essentiellement la Russie, l'Inde et la Chine) ou des organisations ennemies puissent utiliser Galileo et qui défendent leur monopole en matière de satellites de télécommunication. L'opposition sera levée mi-2004 avec un accord d'interopérabilité technique entre Galileo et le GPS. Il existe par ailleurs une interopérabilité avec les systèmes russe Glonass et chinois Beidou. De nombreux autres pays participeront, à différents niveaux de coopération, notamment la Chine, l'Inde, Israël, le Maroc, l'Ukraine, la Norvège en 2009 et la Suisse en 2013.

Dans un premier temps, une concession est attribuée en 2005 à deux consortiums qui assure les 2/3 du financement du programme, le reste l'étant sur fonds publics de l'Union européenne et de l'Agence spatiale européenne (ESA). De très nombreux obstacles se présentent du fait de la rivalité entre États et notamment entre l'Italie et l'Allemagne, de la difficulté à choisir un consortium, puis à définir le leadership entre les deux consortiums concurrents, etc. Ces difficultés auront causé un retard de cinq ans par rapport au calendrier initial. En 2007, le système du partenariat public/privé sera abandonné et l'entreprise commune Galileo dissoute fin 2006.

Mi-2007, la Commission européenne plaide pour un financement public complet des trente satel-

lites de son futur système de navigation, exploités par le privé une fois opérationnels. En dépit des oppositions, y compris au sein de la Commission, les États membres et le Parlement européen s'accordent sur le financement entièrement public de Galileo. Une solution est trouvée pour les différends entre pays participants, notamment l'Espagne, sur l'attribution des appels d'offres sur six lots qu'organise l'Agence spatiale européenne pour la phase opérationnelle du programme.

Fin 2010, un besoin de financement supplémentaire apparaît et la finalisation menace d'être reportée à 2017, voire 2018. Berlin annonce ensuite vouloir réduire le coût de 500 millions à 700 millions d'euros, notamment en utilisant des lanceurs russes Soyuz depuis la base de Kourou. Les premiers satellites sont ainsi lancés deux par deux entre fin 2011 et 2016. Fin 2016, 4 satellites supplémentaires sont mis en orbite simultanément pour la première fois avec Ariane 5, ce qui permet d'accélérer le démarrage opérationnel de la constellation. Les 8 autres satellites lancés par Ariane 5 entre fin 2017 et mi 2018 fournissent une couverture viable en tout point du globe pour un service opérationnel en 2020.

Les enseignements

Le succès de Galileo est un motif de grande satisfaction, tant les obstacles ont été nombreux et les retards importants du fait de plusieurs difficultés. Le très grand retard accumulé depuis le lancement, l'exploitation commerciale étant à l'origine prévue pour 2008, est lié d'après la Cour des comptes européenne dans un rapport spécial 7/2009 à plusieurs problèmes. D'abord un échec des structures de gouvernance (organisation des responsabilités, déficit de pouvoir décisionnel de la part des différents intervenants) mais aussi un manque de clarté dans les objectifs (Galileo en tant que système commercial devait-il viser l'équilibre financier ou dégager le plus de bénéfices macroéconomiques possibles ?). ➤

Une autre difficulté est l'inadéquation du financement : pour une infrastructure majeure comme Galileo, les mécanismes de marché fonctionnent mal dans un domaine stratégique comme l'espace où les rendements sont à long terme. Aussi, en novembre 2007, le partenariat public/privé est abandonné pour lui substituer un financement intégral par le budget européen. Cette solution permettait aussi de contourner les rivalités interétatiques. Car le projet initial souffrait de la complexité organisationnelle liée à la règle du « juste retour » qui prévaut dans la coopération européenne en matière de politique industrielle, c'est-à-dire le pur jeu comptable des intérêts nationaux. ESA étant une agence intergouvernementale, les États défendent les intérêts de leurs « champions nationaux » qui sont souvent des entreprises semi-publiques (« concurrence oligopolistique »).

Au final, Galileo est la première infrastructure commune produite et financée par l'Union européenne, qui en est également propriétaire. La Commission européenne gère et supervise le projet par l'intermédiaire d'une agence de l'UE (EUSPA), autorité européenne de surveillance. Le contractant principal est l'Agence spatiale européenne. Mi-2024, avec le positionnement de 30 satellites, dont 6 de recharge, le système est pleinement opérationnel. Toutefois, dix années ont été gaspillées, certains faisant valoir que l'avantage comparatif européen et l'avance du système par rapport aux systèmes concurrents (six à huit ans) ont été perdus et l'Union est en train de perdre son avance (elle a dû faire appel aux lanceurs Space X en 2024 à titre temporaire). **La question aujourd'hui est de savoir si l'Union européenne a dix années à perdre alors qu'elle décroche vis-à-vis des autres grands ensembles économiques**

Fin 2024, trois rapports¹ s'accordaient sur le recul de l'Union européenne dans le monde et l'ur-

gence de remédier aux failles dans sa sécurité économique et son autonomie stratégique. L'un de ces rapports, celui de Mario Draghi, annonce que, sauf rattrapage urgent et déterminé, la perte de compétitivité de l'UE la condamne à une « lente agonie ». L'Union a grand besoin d'une politique industrielle intégrée en faveur de l'innovation et de la compétitivité, soit un besoin d'investissement européen estimé à quelque 800 milliards d'euros par an, c'est-à-dire 4 à 5% du PIB européen, là où le budget de l'UE représente quelque 1%. Les financements disponibles au niveau européen sont insuffisants et, qui plus est, fragmentés, l'essentiel étant issu des budgets nationaux, d'où les doublons et la perte d'économies d'échelle. Pour le seul domaine spatial, compétence partagée avec les États membres depuis le traité de Lisbonne, près de 15 milliards d'euros sont consacrés par l'UE sur la période 2021-2027, dont environ 9 milliards pour Galileo.

Pour autant, le rapport Draghi ne tranche pas sur l'origine des financements nécessaires, publics ou privés, et sur l'épineuse question d'un nouvel emprunt commun sur le modèle du plan de relance post Covid de 2020. Il préconise plutôt de mobiliser l'ample épargne européenne qui est actuellement mal allouée et peu sollicitée, faute d'un marché de capitaux unifié. L'histoire du GPS européen est édifiante et donne une idée des combats du présent et de l'avenir, à l'heure des grands défis géopolitiques. Avec la nouvelle donne géopolitique, la défense de nos intérêts stratégiques n'autorise pas la tergiversation, ni la rivalité entre égoïsmes nationaux. Elle requiert au contraire coopération et détermination, en assumant les coûts immédiats de notre autonomie, qui sont lourds en phase initiale, et en évitant de répéter les erreurs du passé. C'est ainsi que l'Europe gagne. ♦

¹ Il s'agit du rapport de Mario Draghi sur la compétitivité de l'UE (The Future of European Competitiveness), d'Enrico Letta sur le marché intérieur (Much More Than a Market) et de Sauli Niinistö sur la sécurité et la défense européennes (Safer together: A path towards a fully prepared Union).

Université d'automne du MEF à Sceaux

15 et 16 novembre 2024

par Olivier Brunet

Après Nice en 2022 et Strasbourg en 2023, le Mouvement européen France (MEF) a tenu ses Universités d'automne à Sceaux, les 15 et 16 novembre 2024. L'événement a rassemblé plus de deux cents personnes. J'ai eu le plaisir d'y représenter l'AIACE France, avec Serge Lebel. Plusieurs adhérents de l'AIACE France, également actifs au Mouvement européen et dans l'Union des fédéralistes européens, étaient présents.

Les organisateurs avaient mis l'accent sur le travail en ateliers, de manière à multiplier les thématiques de discussions et rendre celles-ci plus interactives que dans le format traditionnel de conférences débats. Pari réussi.

Vive la parole libre des retraités expérimentés. J'ai beaucoup appris sur le terrain si important de la défense avec Jean-Paul Perruche, général de corps d'armée et ancien directeur général de l'État-Major militaire de l'Union européenne. Le général nous a rendus attentifs à la diversification accrue des menaces qui pèsent sur nous, les guerres hybrides, les actes de désinformation et de déstabilisation de nos systèmes démocratiques. Il nous a encouragés à considérer la période actuelle comme un « crépuscule des autruches » et a vigoureusement plaidé en faveur d'une vraie Europe de la défense.



© AIACE FR

Les défis auxquels nous devons faire face ces prochaines années sont nombreux. La thématique de l'élargissement a attiré un public nombreux. Beaucoup d'entre nous ont accompagné les élargissements de l'Union européenne, de six à 28/27 États membres. Quelles réformes devons-nous entreprendre pour faire fonctionner encore efficacement une Union européenne à plus de trente États membres ?

D'autres ateliers avaient une dimension plus militante. Comment faire face à la montée de l'extrême-droite et des partis populistes ? La question est posée à chacun d'entre nous. Elle a malheureusement reçu une réponse

préoccupante lors de la dernière élection du Parlement européen. Comment mieux communiquer pour expliquer aux personnes les plus éloignées du projet européen que la solution à leurs problèmes ne doit pas être purement nationale ? Vaste débat.

L'invité vedette des Universités d'automne était Guy Verhofstadt. L'ancien Premier ministre belge et député européen est récemment devenu le Président du Mouvement européen – International. Il a porté une voix forte en faveur d'une Europe plus offensive et innovante, capable de se réformer pour se préparer aux futures crises, de manière plus stratégique. Il a vu ➤



© AIACER

l'élection de Donald Trump comme une « opportunité pour l'Europe » ... un gros défi à relever !

Nous avons eu la chance, aussi, de participer à un excellent débat avec Benjamin Haddad, ministre chargé de l'Europe, et Sandro Gozzi, Parlementaire européen.

L'assemblée générale nous a permis d'accueillir l'Institut Jacques Delors, comme nouveau membre du Mouvement européen France, au côté d'une quarantaine d'organisations nationales dont l'AIACE France fait partie. Le Mouvement européen France aimerait se profiler mieux en tant que « tête de réseau » de la société civile pro-européenne, en France. L'assemblée générale a constitué un moment idéal pour lancer un grand débat sur ce sujet, qui se poursuivra tout au long de l'année 2025. Quelle est la principale

valeur ajoutée d'une tête de réseau : se renforcer, influencer, innover ? Avis aux amateurs.

Hervé Moritz, le président du MEF, a aussi mis en place un « Laboratoire des idées » qui réunit régulièrement les membres désireux de réfléchir à l'avenir de la construction européenne et de formuler des propositions et recommandations pour améliorer l'Union européenne, ses politiques et son fonctionnement.

Comme toujours, les Universités d'automne du MEF, ouvertes à tous, constituent un bon moment de partages et de convivialité. Notre accueil par le maire de Sceaux, très pro-européen, a permis à beaucoup d'entre nous de découvrir un très joli coin de région parisienne. Le château de Sceaux et son vaste jardin méritent une découverte. Sceaux est une jolie commune de 20 000 habi-

tants, qui a la particularité d'accueillir un nombre équivalent d'apprenants, grâce à l'implantation de Paris Saclay. Le Mouvement européen, structuré au niveau départemental, est bien implanté dans les Hauts-de-Seine. N'hésitez pas à contacter Serge Lebel, si vous vivez en région parisienne et souhaitez en savoir davantage sur le Mouvement européen.

En 2025, le Mouvement européen organisera de nombreuses rencontres débats, dans le contexte de son Laboratoire des idées. Il cherchera à peser dans le contexte électoral des prochaines élections municipales, en 2026, pour que l'Europe n'en soit pas absente.

« L'Europe est désormais cernée par des empires renaissants, dépourvus de toute considération pour les Européens ». Au mois de janvier, une quarantaine de personnalités politiques, intellectuelles et militantes incluant le Président du Mouvement européen France et la Présidente de la section française de l'Union des fédéralistes européens, ont encouragé les dirigeants européens dans la voie d'un sursaut, en construisant un « Make Europe great again », sans copier l'agressivité du nouveau Président américain. Il est impératif d'agir maintenant ! Trouvons la voie pour utiliser ce que nous avons appris pendant notre vie active, afin de mettre notre expérience au service des acteurs pro-européens d'aujourd'hui. Ces acteurs sont souvent près de chez nous, n'oublions pas les Maisons de l'Europe !

Rendez-vous aux prochaines Universités d'automne du Mouvement européen France en automne, à Belfort ! ♦

Choisir l'Europe, une rescapée des camps nazis, Odile Benoist-Lucy

par Marie-Jeanne Maurage

En cette année 2025 alors que nous commémorons les 80 ans de la libération des camps nazis, il est important de prendre conscience que plusieurs des pionniers de la construction européenne ont été des rescapés des camps de la mort. Ces anciens-là, ont été par leur engagement, les bâtisseurs de paix et les acteurs de réconciliation les plus exemplaires.

Des ouvrages récents « Retour sur les récits de 12 acteurs de l'ombre ayant participé à l'aventure européenne des années 1950 et 1960 » (Samuel Roques 2016), et les travaux d'Anne Laure Briatte sur « ces Femmes de la construction européenne » qui sont pour la plupart restées dans l'ombre des « pères fondateurs », ont mis en évidence, la place tenue par ces rescapés.

Dans l'AIACE Ile-de-France, nous avons cet honneur d'avoir compté parmi nos membres l'une de ces pionnières, la Résistante Odile Benoist-Lucy.

Elle nous a quittés à 103 ans, le 9 mars 2024.

Arrêtée le 30 novembre 1942, parce qu'elle avait taqué des V de la victoire et des croix de Lorraine sur les murs de Paris et de Saint Germain en Laye, elle fut condamnée à mort, avec sa sœur qui partageait ses engagements. Étudiante à HEC jeunes filles, elle avait 19 ans. Leur peine fut commuée en travaux forcés en Allemagne et le 8 janvier 1943, ce fût le départ en déportation. Les deux sœurs furent très vite séparées.

Odile retrouva sa famille à Paris, après 900 jours de déportation, le 26 mai 1945. En 1960 après plus de dix années, pour se « refaire », elle **choisit** de participer à la réconciliation avec l'Allemagne et à la construction européenne et entre à la CEE.



© AIACE.FR

Après quelques mois à la Direction générale des Affaires sociales, elle devint attachée au cabinet du Commissaire Robert Marjolin, en charge des secteurs affaires sociales et information, puis en 1968 elle travailla au Bureau de la Commission auprès de l'OCDE à Paris puis fut affectée au Bureau d'information de la Commission jusqu'en 1976, date à laquelle elle termina sa carrière à la Commission.

On ne peut mesurer l'exigence de son engagement qu'en tentant de réaliser ce que signifie, après les années d'horreur et d'humiliation dans les camps, de côtoyer chaque jour des citoyens d'outre Rhin, de travailler en langue allemande et de donner le meilleur d'elle-même, pour les affaires sociales puis l'information. ➤

Ce fut là l'essence de sa vie professionnelle européenne, dans la discrétion de son passé de résistante. « Après la guerre, j'ai misé sur ma vie professionnelle et j'ai toujours refusé que qui que ce soit me mette sous son joug. J'ai accepté un poste à la Commission européenne. (...) Je n'oubliais rien mais je le gardais pour moi, portant secrètement cette histoire. De nombreux déportés n'ont jamais évoqué leur expérience, car c'était inimaginable de partager l'affreuse vérité de ce qu'ils avaient subi en camps. Mieux valait se taire. Travaillant à la Commission européenne, je n'allais pas parler de cela alors que nous construisions l'Europe, avec les Allemands notamment ».

Son engagement pour l'Europe a été pour elle, comme une évidence pour éviter que les générations futures vivent un même drame.

Sa vie professionnelle officiellement achevée, Odile commença à sortir du silence sur ce passé. Comme la plupart des autres survivants. « Plus tard, les années ayant passé, j'ai commencé un travail de transmission en allant témoigner dans des classes de collègues ».



« C'est extraordinaire de parler devant des jeunes, ils sont impressionnés et émus de se trouver face à une personne ayant vécu cette expérience. C'est l'histoire qui s'incarne ».

Et qui dira que ce n'est pas continuer à bâtir l'Europe ? Ces témoignages ce sont aussi deux livres, « Quand les ténèbres se dissipent » (2005) et « Nous étions Résistantes » (Odile Benoist-Lucy et Michèle Agniel, entretiens avec Sophie Carquain) (2020) — Deux femmes âgées de plus de 90 ans qui proclament « *Survivre notre ultime sabotage* ».

A l'AIACE, ceux et celles d'entre nous qui ont eu cette chance de partager des moments avec elle, sont restés impressionnés par sa volonté de tenir debout, son sens de la liberté, son élégance, son ouverture d'esprit et sa pudeur quant à son parcours de vie. Plus que tout peut-être, son regard nous a marqués. Ces yeux bleus si profonds qui ont vu au-delà de l'indicible.

Pendant ces 900 jours de déportation, elle ne s'est préoccupée que d'une chose, tenir : « tenir trois mois, la limite extrême au-delà de laquelle je m'interdisais de penser ».

« Le sens de la vie, je l'ai vécu pleinement »

Odile BENOIST-LUCY officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, médaille de la déportation et de l'internement pour faits de **Résistance**.

Il fallut du temps pour soigner nos blessures qui resteront toujours ouvertes... Nous sortions différentes de cette épreuve, allant uniquement à l'essentiel. Mais nous, nous étions rescapées, alors que tant de nos amies ne sont jamais revenues. (Extrait du discours de Geneviève de Gaulle Anthoiz, lors de la remise de la Légion d'Honneur à Odile et à sa sœur Chantal). ♦

L'ONG Peace Boat

par Louis Baumard

Un Japon pacifiste autour du monde

L'histoire commence en 1983. Le gouvernement japonais refuse, déjà, de reconnaître les crimes de guerre commis en Asie. Un groupe d'étudiants décide alors d'affréter un paquebot et de visiter les pays voisins pour présenter eux-mêmes des excuses au nom de leur pays et dénoncer l'arme nucléaire. L'ONG Peace Boat/Pisu Bôto est née. Elle a depuis pris de l'ampleur et fait voyager des dizaines de milliers de passagers autour du monde. Contre vents et marées, elle défend un pacifisme fondé sur l'expérience. « *Nous [les Japonais] leur disons "Hiroshima" ils répondent "Sac de Nankin, massacres en Corée et à Manille"* », résumera un conférencier.

J'embarque à Yokohama le 14 décembre 2023 à bord du mal nommé *Pacific World*, seul Européen parmi 1 700 passagers, la moitié Japonais, les autres Chinois, Hongkongais, Taïwanais, Singapouriens et Malaisiens, tous aussi heureux que curieux du voyage qui les attend. Un jeune Français travaillant pour l'organisation me prévient : « *Il n'y a pas de casino à bord. Les machines à sous n'ont jamais servi à rapprocher les gens.* » A la place du casino, des espaces de réunion et de cours de danse. Pas d'artistes professionnels mais les passagers sont invités à apporter leurs instruments de musique. Tout comme ils sont invités à donner des conférences et cela va de « Militarism and masculinity » à « Aussie slang seminar : how to speak Australian » en passant par « The soul of Singapore food ». Mais si l'on tape allègrement sur les bases américaines au Japon, on ignore l'impérialisme chinois en mer de Chine méridionale. Business oblige ?



■ Le paquebot en escale au Cap annonce clairement le point de vue de son armateur

La vie à bord reste calquée sur le calendrier japonais : le 24 décembre, c'est un Père Noël consumériste que l'on fête ; le 8 janvier c'est « la fête des jeunes » ; un peu plus tard « la journée du sport » (qui va durer une semaine !) comme dans les écoles de l'archipel. Les Chinois fêteront joyeusement l'année lunaire avec un dragon en papier confectionné de leurs mains. Comment Chinois et Japonais s'entendent-ils sur un navire de 261 mètres de long quand leurs gouvernements se regardent en chiens de faïence ? Difficile à dire, ils sont ►



■ Cours de danse sous la houlette du très sérieux Hayata Masami_LB

peu nombreux à parler une langue commune mais certaines passagères ont dû se retrouver, au-delà de leur nationalité, lors de la journée internationale du Droit des femmes dûment célébrée par des conférences, films et affiches.

A chaque escale embarquent des conférenciers qui vont nous apprendre ce qu'il faut savoir sur l'escale qui suit. Ainsi Enrique Icka, musicien de Rapa Nui (l'île de Pâques), monté à bord à Honolulu, parlera de la culture, de l'histoire et des problèmes contemporains de son île. Natsuno Shinagawa, jeune japonaise polyglotte embarquée à Salvador de Bahia et qui travaille au parc national des Virunga, au Congo, détaillera la triste géopolitique du Kivu (République démocratique du Congo). Percy Yip Tong, militant culturel mauricien monté à bord à Walvis Bay (Namibie) nous parlera du séga*, d'environnement et de politique intérieure dans son petit pays.

Aux escales, tout le monde apprend. Soit lors d'excursions très traditionnelles, soit à ses dépens en bravant les instructions du bord qui invitent à « sortir groupés ». Ainsi un Chinois dit-il adieu à sa Rolex à Buenos Aires. Un Japonais, à Port Elizabeth, photographie à tour de

bras et se voit entouré par des passants mécontents qui lui font vivement comprendre qu'en Afrique du Sud, on n'aime pas la photographie autant qu'au Japon. Comme l'affirmait l'écrivain suisse Nicolas Bouvier, « *Voyager vous fait et vous défait.* »

Les escales, ce sont aussi pour les passagers japonais, l'occasion de renouer avec leur diaspora à Hawaï ou au Pérou. L'ONG a prévu des « donations » destinées aux populations déshéritées de Callao, Valparaíso, Capetown, Port Elizabeth, Tular. Des volontaires se chargent de la distribution. L'ONG est-elle liée au ministère nippon des Affaires étrangères ? Le patron historique de l'ONG, Yoshioka Tatsuya ne m'a pas répondu, ni à cette question ni à quelques autres, par exemple pourquoi personne à bord n'est capable de donner le bilan carbone d'un navire dont l'affréteur Peace Boat défend aussi l'environnement. Les Français sont casse-pieds.

Sur le *Pacific World*, l'humanisme a des limites. Le personnel hôtelier indonésien travaille onze heures par jour, tous les jours, huit mois d'affilée. Je demande à une passagère taïwanaise ce qu'elle pense de ces conditions de travail. Elle me répond en souriant : « *Ah, ça, c'est bien une question d'Européen...* »

Après trois mois et demi de mer, 56 008 kilomètres et 21 escales, le *Pacific World*, toujours mal nommé, rentre à Yokohama le 29 mars 2024, juste à temps pour le sakura, la floraison des cerisiers. Je n'ai pas appris le cha-cha-cha – pas grave – mais j'ai admiré et photographié des albatros (pas donné à tout le monde), partagé une belle expérience et fait quelques amis lointains.

* *Le séga est une danse mauricienne que les esclaves africains ont "importé" avec eux lors de la colonisation de l'île.* ♦

Brexit : comment la moitié d'un peuple a cru à l'existence des licornes. . .

par Philippe Bertrand

Je suis un budgétaire. Difficile de croire qu'on se passionne pour l'argent, mais les budgets expliquent tellement le pourquoi et le comment des choses, que cela en devient une drogue. En 2016, j'avais passé 16 ans à la DG BUDG, m'occupant successivement des dépenses administratives, des dépenses agricoles, des fonds structurels et enfin de l'ensemble de l'exercice budgétaire annuel.

Le 24 juin de cette année-là, le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne. M. Juncker a nommé Michel Barnier comme négociateur pour l'Europe et l'a chargé de constituer une « task force » (TF50) qui aurait l'exclusivité de la négociation avec les Britanniques. J'étais de permanence au mois d'août, un mois idéal pour travailler ; tout le monde est parti et sauf catastrophe cosmique, on peut aborder des sujets complexes, loin de la furie frénétique du quotidien. Je me suis intéressé à l'impact financier du Brexit.

Le problème principal était de trouver une logique acceptable pour les deux parties et d'en dériver les conséquences financières par un processus plutôt mécanique. L'Europe promet de l'argent en signant des engagements et les honore dans l'année ou dans les années suivantes. Les comptes annuels reflètent cette situation et devaient permettre de définir les dettes que le Royaume-Uni devait honorer après le Brexit, de par son appartenance passée à l'Union Européenne. En août 2016, j'ai donc écrit et envoyé une note illustrant cette approche. Elle estimait à 45,9 milliards d'euros les paiements à faire par le Royaume-Uni après son départ.

J'ai rejoint la TF50 dès sa création, pour négocier la facture du Brexit. Le sujet faisait l'unanimité ; les Britanniques, qu'ils soient « Leave » ou « Remain » étaient unis dans leur opposition à tout paiement («



quand vous quittez un club de golf, vous ne payez pas de cotisation de départ») et les 27 États membres, qu'ils soient contributeurs ou bénéficiaires du budget européen voulaient que les Britanniques paient leur contribution jusqu'à la fin du cadre financier 2014-2020 (« Quand vous offrez une tournée dans un café, vous la payez avant de quitter »). Malgré leur « rabais », les Britanniques étaient contributeurs au budget, pour un montant annuel d'environ 10 milliards d'euros et les Européens voulaient éviter de devoir couper les dépenses, inimaginable pour les Polonais ou les Grecs, ou d'augmenter les recettes, inacceptable pour les Finlandais ou les Néerlandais. ►

© ANACEFR

Les Britanniques avaient affirmé que si, légalement, ils devaient payer quelque chose, ils le feraient. De part et d'autre, les juristes ont discuté les obligations légales... en juillet 2017, on était bien sûr toujours dans une impasse. Mais « The clock was ticking » et en septembre 2017, discrètement, des négociations « techniques » ont commencé... et progressé, sur base d'une approche comptable.

Paradoxalement ce qui avait pris du temps dans les négociations n'avait aucun impact financier immédiat : comment gérer la Banque européenne d'Investissement (BEI). La BEI, c'est un rêve de banque : elle ne paie pas d'impôts, elle ne paie pas de dividendes et elle est immunisée contre toute saisie de ses actifs. Le truc ? Elle appartient uniquement aux États Membres. Les Britanniques devaient rester responsables en cas de défaut de projets que la BEI avait décidé de financer avant le Brexit.

Autre sujet un peu délicat, le financement de nos pensions. Les Britanniques y contribuent. Longue vie aux membres de l'AIACE...

Début décembre 2017, on avait un accord de principe d'un montant indicatif de 39 milliards de livres, soit 42,8 milliards d'euros et le sujet a disparu des esprits (et du Financial time). Il n'y a pas eu non plus de problème de mise en œuvre.

L'accord prévoyait d'autres chapitres comme la protection des Européens établis au Royaume-Uni avant le Brexit et des Britanniques établis dans l'Union européenne. Un accord difficile à appliquer dans un pays qui n'a pas de système de cartes d'identité ni d'enregistrement obligatoire de la résidence, et donc aucune idée du nombre d'étrangers sur son territoire.

Mais le vrai problème, qui a tué le gouvernement britannique et qui a mis en évidence la méconnaissance totale de l'Union Européenne par les partisans du « leave », a été le problème de l'Irlande du Nord. Trente ans de « troubles », avec 3 500 morts, dont un tiers de

soldats britanniques, s'étaient terminés par une paix fragile en 1998. Après le Brexit, les Britanniques ne voulaient pas rétablir une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, de peur de redémarrer le conflit. L'Irlande ne voulait pas d'une frontière non plus, parce qu'elle espère un jour le rattachement de l'Irlande du Nord, comme le permettent les accords de 1998. Pour les biens, il fallait effacer une frontière douanière, gérer la TVA, contrôler les plantes et les animaux et s'assurer que tous les produits entrants respectent la législation communautaire. L'Irlande du Nord restait soumise à une partie de la législation communautaire et il fallait créer une frontière entre celle-ci et la Grande-Bretagne. Inacceptable pour les partisans du « leave », ce problème a entraîné la démission de la Première ministre de l'époque, Theresa May. Son successeur, Boris Johnson a demandé des changements dans l'accord et a signé une solution un peu boiteuse, qu'il ne comprenait pas, et a ensuite essayé de ne pas l'appliquer.

Après l'adoption de l'accord de retrait, l'accord commercial devait absolument être signé avant le 31 décembre 2020, pour éviter de geler le commerce entre le Royaume-Uni et l'Europe. L'Union européenne proposait des droits de douane à 0% pour tous les produits britanniques, y compris les produits agricoles, une proposition généreuse que l'on ne retrouve ni dans l'accord avec le Canada ni dans le controversé Mercosur. Evidemment, les produits qui en bénéficient doivent avoir pour origine le Royaume-Uni. Il n'est pas question que les Britanniques importent des voitures américaines ou chinoises et puis les refilent à l'Union Européenne. A cause de ces règles d'origine, les voitures du producteur japonais Nissan, montées à Sunderland et munies d'une batterie chinoise sont considérées comme des voitures chinoises, soumises aux droits de douane, ce que n'avaient pas prévu les habitants de Sunderland, qui ont voté Brexit à 61%.

Je me suis occupé des négociations sur la coordination de la sécurité sociale, une prérogative nationale coordonnée au niveau européen depuis 1958 (ce n'est pas un typo). Cela ne semblait pas être important pour



les Britanniques, jusqu'au moment où ils ont compris que leurs concitoyens âgés, qui avaient voté Brexit, ne pourrait plus être soignés à Malaga s'ils y prenaient leur retraite. . .

Cette expérience du Brexit démontre que l'Europe a une influence essentielle sur notre vie de tous les jours, mais que la plupart des politiciens et des citoyens n'en sont pas conscients. A ma retraite, en mars 2021, j'ai décidé d'écrire un livre sur tous ces aspects de l'Union dont nous profitons tous les jours. . . sans nous en rendre compte.

Je voulais un livre pas trop « gris », avec des anecdotes personnelles et des illustrations et où le lecteur peut lire les chapitres en fonction de ses centres d'intérêt.

Ce livre, « L'Europe, une liberté à ne pas perdre » explique pourquoi nous pouvons acheter des objets dans n'importe quel État membre sans aucun surcoût administratif. Il aborde la libre-circulation des personnes et des problèmes liés, comme la reconnaissance des diplômes. Il analyse la mécanique de Schengen et explique pourquoi appliquer des restrictions pour contrôler la migration est un non-sens. Il constate les

fortes limitations en matière de libre circulation des services, qui nuisent à l'Europe. Il explique pourquoi une politique européenne de l'électricité est indispensable pour verdir l'économie. Il aborde aussi les problèmes financiers des années 2008 à 2016.

Ce livre défend la Politique agricole commune (indispensable si on veut échanger librement des produits agricoles au sein de l'Union), mais aussi les accords commerciaux type Mercosur (pour autant qu'ils préservent nos critères de qualité) pour éviter de retomber dans le monde replié sur lui-même et dépressionnaire des années 1930. Mais il souligne aussi que la recherche d'une meilleure efficacité globale peut faire des perdants et que ceux-ci doivent être soutenus par une politique de cohésion. ♦

Le livre est disponible sur internet <https://editions-mellier.eu> et est livrable par la poste dans toute la France au départ de ce site. Il est aussi disponible dans deux librairies à Paris ("Compagnie" et "Librairie internationale"), toutes deux situées "rue des Ecoles". En l'achetant, "vous en aurez pour votre argent" : il est au format A4 paysage, comprend 320 pages et pèse 1,2 kilo ... !

La décadence de l'insouciance « **LE JOURNAL ET LA FOURMI** » par Ambroise Perrin

Ambroise Perrin a pris sa retraite à l'âge de 15 ans, lorsqu'il a sérieusement commencé à écrire les histoires de sa vie, en inventant copieusement et en prenant beaucoup de plaisir.

C'est donc la vie quotidienne des années 1960 à Haguenau, dans le nord de l'Alsace, que, quelque 60 années plus tard, il raconte dans « Le Journal et la Fourmi ».

Oui, la famille Perrin habitait rue des Fourmis, un bloc HLM où les voisins étaient la famille et la nonchalance, un mode de vie. Les enfants allaient seuls à l'école, ils laissaient le vélo dehors sans risque de le voir disparaître et personne n'avait de clé pour l'appartement. Cette sérénité était une légèreté d'une belle richesse où chacun acceptait spontanément que l'autre ne soit pas comme les autres. Ces enfants, qui aujourd'hui sont d'actifs pensionnés, avaient

compris ce que leurs parents ne disaient pas : la nécessité absolue d'oublier l'époque encore proche de la guerre, puis l'époque de la misère qui avait suivi ; une amnésie, source suffisante de bonheur.

Le Journal et la Fourmi n'est pas affaire de mélancolie. C'est un récit qui se veut joyeux avec un foisonnement de rencontres. Le roman est décousu comme le serait une fable sur la délectation de l'écriture. Les réminiscences sont bien banales. Chacun se reconnaît dans les anecdotes : la nostalgie d'une enfance un peu sublimée et la confrontation de la plume à un triple vieillissement, celui des lieux, celui des souvenirs et celui de la façon dont on raconte les choses.

La banalité exige une écriture subtile, faite d'estime pour les familiarités de coin de rue. Aujourd'hui, dans nos immeubles anonymes, où



l'on rencontre l'amertume et l'indifférence, où les gamins ont pour apprentissage la suspicion, les pièges des réseaux sociaux, les téléphones portables espions et les milliers de caméras de surveillance, aujourd'hui, Ambroise Perrin nous propose une jolie dérobade. C'est le ravissement de raconter des histoires.

Le Journal et la Fourmi, Ambroise Perrin, www.editionsbourgblanc.com, 20 €. ♦

De la Commission à la production littéraire !

par Danièle D'Hossche

Bonjour à tous ! Peut-être vous souvenez-vous de Danièle D'Hossche, ancienne gestionnaire de l'Info Point Europe du rond-point Schuman. Ces années furent les plus riches de ma carrière !

En 2012, à l'âge de la retraite, j'ai quitté Bruxelles pour m'installer en Bretagne, irrésistiblement attirée par l'océan. Treize ans plus tard, je suis toujours amoureuse de cette région. À mes yeux, les Bretons partagent des similarités avec les Belges : bien que réservés au premier abord, leur amitié, une fois accordée, est indéfectible.

Comme pour tous, le confinement dû à la Covid m'a pesé. Il me fallait donc un moyen d'évasion. Depuis longtemps, l'envie d'écrire couvait et un personnage habitait les recoins de mon esprit. Un matin, presque par hasard, j'en ai parlé à

une amie. Nous savons tous que le hasard fait bien les choses ! Son conseil fut simple : « *Mets-le par écrit.* »

Dès le lendemain, Eirik, mon héros prenait vie. Personnage complexe et tourmenté, mais d'une incroyable authenticité pour moi, il est amoureux des hommes et profondément passionné par son métier de commando marine.

Écrire une romance gay a été à la fois un défi et une libération. Il était essentiel pour moi de représenter fidèlement et respectueusement les relations homosexuelles, tout en offrant une histoire captivante et authentique. Chaque scène de mon livre a été écrite avec soin, cherchant à montrer la beauté et la complexité de l'amour sous toutes ses formes.

En quatre ans, j'ai écrit trois tomes de la série « ILS », mais n'ai publié le premier livre « ILS-1 Soumission » sous le nom de plume Cate Daniels, qu'en décembre 2024.

Le tome suivant est sorti au mois de mars dernier. Pour découvrir les aventures d'Eirik, vous pouvez retrouver mon livre publié sur les sites des plateformes en ligne, mais pas encore en librairie.

Si vous êtes curieux de comprendre ce qui a fait d'Eirik l'homme qu'il est devenu, cela me ferait grand plaisir de vous offrir la nouvelle « Ils – Genèse » en PDF. N'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : daniele.dhossche@gmail.com. J'apprécierais énormément de recevoir vos impressions en retour. ♦

EU Login : le labyrinthe numérique des anciens eurocrates... enfin décrypté !

par Eveline Lang

L'application « EU Login app » n'est pas une application RCAM mais seulement une alternative à la méthode SMS pour une authentification plus sûre et plus facile par la Commission Européenne.

Attention : Pour pouvoir utiliser l'appli « EU Login app », vous devez avoir installé un verrouillage de sécurité sur votre appareil mobile tel qu'un code ou reconnaissance faciale ou digitale, sinon cela ne fonctionnera pas.

1 Avant tout télécharger l'EU Login app sur votre appareil n°1 (de préférence un smartphone Apple ou Android), mais n'ouvrez pas l'application avant d'y être invité.

Vous trouverez l'application dans l'App Store/Play Store **sous EU Login Mobile app** Si vous y êtes invité, veuillez à accepter

toutes les notifications et l'utilisation de la camera, sinon l'activation échouera.

2 Le smartphone Apple ou Android doit être verrouillé soit avec un code PIN, une empreinte ou Face ID pour les IPHONES ; s'il n'est pas verrouillé, vous devez aller dans vos paramètres de votre téléphone Ecran de verrouillage afin de le configurer.

3 Vérifier que sous l'EU Login App « Initialiser » est en gras.

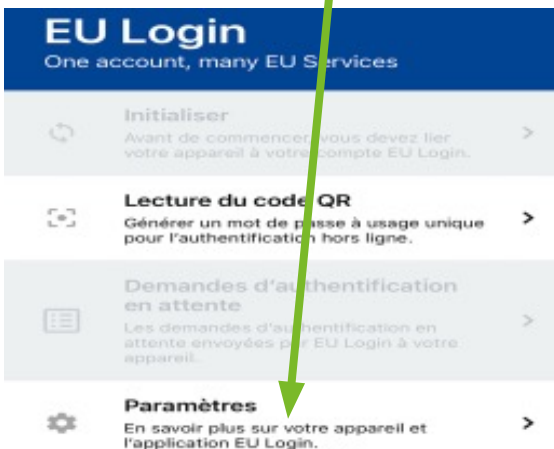
4 Si « Initialiser » n'est pas en gras, posez vous la question si vous avez déjà ajouté votre smartphone

5 Si non voici comment réinitialiser votre iPhone ou Smartphone

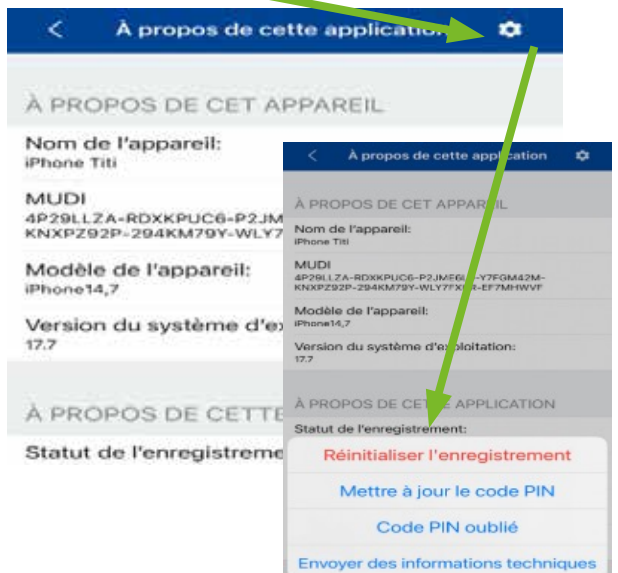
SUR APPLE (iPhone/iPad)

Ouvrez l'icône de l'EU Login app

Cliquez sur "Paramètres"



Cliquez sur la roue dentée au haut de l'écran

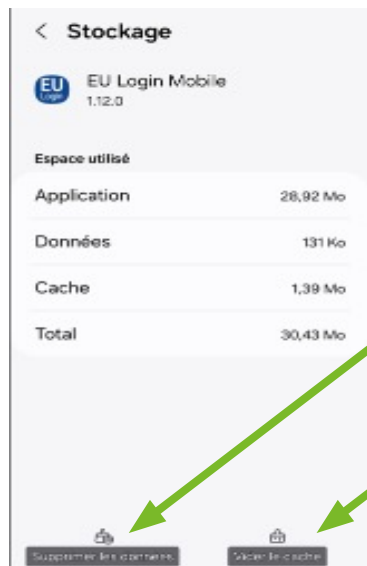


SUR ANDROÏD

Ouvrez « **Paramètres** » du **smartphone n°1** sur lequel l'activation a échoué.

Faites défiler vers le bas jusqu'à **Apps** et sélectionnez **EU Login Mobile**. Ouvrez et faites défiler vers le bas jusqu'à **Stockage**.

En bas de l'écran, cliquez d'abord sur **Supprimer les données**, puis sur **Vider le cache** :



Puis redémarrez votre **smartphone n°1**.

ET maintenant nous pouvons relier le **smartphone n°1** au compte

⑤ L'appareil 2 doit être un PC, un laptop, une tablette ou IPAD mais **de préférence** pas un autre smartphone

⑥ **Connectez-vous** à RCAM EN LIGNE : <https://webgate.ec.europa.eu/RCAM> avec votre numéro de téléphone enregistré ;

Le message suivant apparaît : **Cliquer sur mon Compte**



7 À l'écran suivant Clic sur « **gérer mes appareils mobiles** » → « **Ajouter un appareil mobile** »



8 Toujours sur l'**appareil n°2**, donnez un nom à votre **appareil n°1**, par exemple « S24 »/« iPhone 13 »/« iPad ou votre prénom », puis choisissez un **code à quatre chiffres que vous devez mémoriser et conserver en lieu sûr** !

Ajouter un appareil mobile

Saisissez un nom pour authentifier votre appareil mobile et le code PIN que vous souhaitez utiliser pour cet appareil.

Nom de l'appareil

Code PIN à 4 chiffres

Vous devrez saisir ce code PIN sur votre appareil mobile pour pouvoir utiliser l'application mobile EU Login.

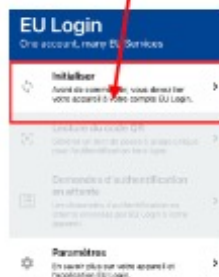
Confirmez votre code PIN

Soumettre

Annuler

9 Un nouvel écran affichant un **code QR** va apparaître sur votre **appareil n°2**

Ouvrez l'application EU login sur votre **appareil n°1**. Si vous y êtes invité, acceptez que l'application utilise la caméra et activez les notifications. Cliquez sur « initialiser ».



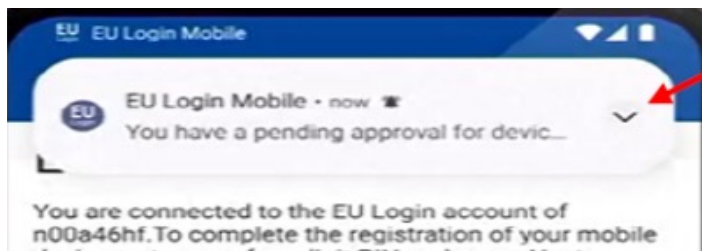
Attention : Le scan se fait à partir de l'application EU Login - Initialiser

Un scanner s'ouvre alors sur votre **appareil n°1**. Avec cet appareil, capturez le code QR affiché sur l'**appareil n°2**.

À l'écran suivant l'**appareil n°1** vous demandera de saisir le code pin à quatre chiffres que vous avez choisi.

Cliquez ensuite sur « **suivant** ».

Si votre **appareil n°1** est **Android** (pas Appel), vous y verrez - très brièvement - une notification blanche en haut de l'écran **You have a pending approval / demande d'authentification en attente**, sur laquelle **il faut cliquer**. ➤



Si elle disparaît trop vite, vous pouvez la retrouver dans les « Notifications » de votre **appareil n°1** dans les deux minutes qui suivent, en balayant du haut vers le bas de l'écran.

Vous recevrez aussi un courriel confirmant qu'un nouvel appareil mobile a été associé à votre compte EU Login. En même temps, un message apparaîtra sur l'écran de votre **appareil n°2**: « Un appareil a été ajouté ». Sur l'**appareil n°1**, il vous sera demandé si vous souhaitez activer la reconnaissance des empreintes digitales/façiles (si disponible sur votre appareil).

10 Dès que c'est fini, depuis l'**appareil n°2**, cliquez sur la roue dentée + « **Déconnexion** »

11 Après ce 1^{er} ajout de smartphone, vous êtes libre d'ajouter d'autres appareils mobiles (votre tablette/Ipad, le téléphone d'un proche qui vous aide, mais faites-en un à la fois.

12 Une autre méthode d'activation sur un PC/MAC est possible sans smartphone-Il s'agira d'activer la méthode Security Key or Trusted Platform (Plateforme sécurisée). Un guide spécifique est disponible sous <https://aiace-europa.eu/fr/tools/eu-login/>



13 Petit Rappel pour les Adhérents PC Windows- Microsoft Windows 10 devra migrer vers une version plus récente après octobre 2025. ♦

Eveline Lang pourra vous aidera durant l'AG France à Strasbourg, le 6 juin 2025 et lors des ASSISES de l'Internationale à Bruxelles le 16 juin 2025.

Notre nouveau site web... plus moderne, plus design, plus dynamique

Qui ne s'est jamais posé une question impromptue sur notre statut, ou ne s'est demandé comment procéder à la prise en charge d'une dépense médicale conséquente et inattendue ? Même si, bien sûr, nous, seniors, comptons sur notre sagesse et notre expérience pour combler l'altération d'une mémoire déclinante, nous savons tout de même consulter l'oracle, serviable et imperturbable, de l'AIACE France : <https://www.aiace-fr.eu/>.

Mais, parfois, il nous faut aussi contacter notre délégué régional qui, souvent, en sait encore bien davantage.

par Serge Lebel, Jean-Pierre Pétillon,
Isabelle Tranchant, Philippe Vienne et Jacques Vonthron



Notre site actuel AIACE France a maintenant un âge certain : une bonne dizaine d'années déjà ! Autant dire une ère géologique ! Si son contenu est tenu à jour par notre secrétariat et notre webmestre, son design et ses outils intégrés ont, eux, pris bien des rides. Et l'arthrose des mises à jour sait aussi vous le rappeler. Sans parler des problèmes de sécurité et de conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) !

Eh oui ! Tenir à jour un site web est une tâche récurrente et souvent malaisée : des outils bureautiques vieillots, un look and feel vintage, et des outils de pilotage absents !

Un groupe de bénévoles chargé de la conception d'un nouveau site a donc été mis en place par le comité de l'AIACE France : Isabelle, Jean-Pierre, Serge, Philippe et Jacques. Ce groupe est parti, d'abord, ➤





des raisons d'être - les valeurs et les missions - de notre association, d'une typologie et des attentes de nos visiteurs, des activités de notre réseau de bénévoles, et des autres AIACE en Europe, et enfin de notre partenariat avec le Mouvement Européen - France. Il a, alors, produit une analyse des besoins, élaboré le cahier des charges, contacté des entreprises de web design et passé au crible leurs propositions. Au final, c'est, la société Webu de Grenoble qui a été retenue pour nous assister dans ce projet de nouveau site web.



© Adobe Stock

Le bureau vous proposera donc un site qui, dans sa plus verte nouveauté, vous réjouira les yeux et vous facilitera la vie : des accès priorités et plus intuitifs aux contenus les plus demandés, une lisibilité renouvelée par une interface graphique plus esthétique, une communication plus vivace par un fil d'actualités en première page, et l'ajout d'un moteur de recherche interne pour poser des questions. Ce nouveau site rendra aussi mieux compte du travail de notre réseau de bénévoles

et délégués. Car ce sont eux qui font vivre notre association : assistance aux adhérents et à leurs aidants, activités sociales ou culturelles, mutualisation de contenus au sein du réseau des AIACE en Europe via l'AIACE-INT et partenariat avec le Mouvement Européen - France.

Ce groupe web travaille, depuis plus d'un an maintenant, en étroite collaboration avec la société Webu pour vous proposer votre nouveau site web selon une approche « orientée client » et vous rendre un service informationnel plus efficace et le plus pertinent possible.

À partir de la maquette élaborée par Webu, les cinq bénévoles assurent actuellement la migration de l'ancien site vers le nouveau : intégrer toutes les pages de l'ancien site dans le nouveau, réécrire les pages devenues obsolètes ou en créer de nouvelles. Cela nous oblige, dès lors, à réfléchir à la pertinence du contenu de notre site actuel pour rendre le nouveau le plus correct possible, plus complet et aussi de mise à jour plus facile.

C'est à l'assemblée générale à Strasbourg, en juin prochain, que le nouveau site web vous sera présenté. Après une période de test et de corrections, il sera mis en exploitation au quatrième trimestre 2025. L'ancien site cohabitera avec le nouveau quelque temps, avant une mise... à la retraite bien méritée à la fin de l'année.

Bien entendu, nous comptons sur vous ! Soyez assertifs ! Nous sommes à votre écoute et attendons vos critiques, bonnes ou mauvaises. Nous apprécierons vos propositions pour pallier les défauts de jeunesse de ce nouveau site.

Le groupe web, qui aura assuré la transition entre les deux sites, sera chargé ensuite de la maintenance et des mises à jour régulières du nouveau site. ♦



Assises de l'AIACE 2025 | Tous à BRUXELLES du 16 au 19 juin ! Par Jacques Vonthron

Cette année, les Assises de l'AIACE nous ramènent à Bruxelles, cette ville qui fut pour beaucoup d'entre nous, notre chez-nous, le théâtre de notre vie professionnelle... et de tant de souvenirs ! Un retour aux sources ? Peut-être. Une occasion rêvée de redécouvrir la capitale européenne sous un nouveau jour ? Assurément !

Que vous ayez arpenté ses rues pendant des décennies ou que vous souhaitiez enfin prendre le temps de la visiter sans dossier urgent sous le bras, Bruxelles vous ouvre ses portes. Et pour rendre ces retrouvailles encore plus inoubliables, l'AIACE Internationale vous a préparé un programme aux petits oignons :

- Des rencontres et débats pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre communauté,
- Des visites pour redécouvrir la richesse culturelle et historique de la ville,
- Des moments gourmands, car Bruxelles sans sa gastronomie, ce n'est pas Bruxelles,
- Surtout... des retrouvailles chaleureuses et des échanges enrichissants avec d'anciens collègues et amis !

Les Assises de l'AIACE, c'est avant tout un **grand moment de convivialité**, un mélange pétillant d'idées, de découvertes et de bonne humeur. Alors, **réservez vite** ces dates et **rejoignez-nous nombreux à Bruxelles du 16 au 19 juin 2025 ! Nous avons hâte de vous y retrouver !**

Le rôle du secrétariat et du secrétariat général

Le secrétariat général coordonne les activités associatives et sociales de l'AIACE France. Il assure, avec l'aide de l'assistante administrative à mi-temps, salariée de l'association, la continuité de service indispensable au bon fonctionnement de nos actions en faveur des adhérents.

Principales tâches associatives

- Organisation des réunions (AG annuelle, comité), gestion des outils informatiques et de communication (listes de diffusion, édition des documents et du bulletin semestriel).
- Relations avec la Représentation de la Commission européenne, notre hôte, la préfecture, le gestionnaire de compte bancaire et autres organismes partenaires.

Principales tâches sociales

Traitement des urgences reçues par email, téléphone ou courrier et transmission rapide aux délégué(e)s régionaux.

- Une réunion hebdomadaire par vidéo-conférence permet de résoudre les problèmes difficiles.
- Soutien technique ponctuel aux bénévoles.
- Gestion des demandes de prise en charge directe (notamment hospitalisation d'urgence qui parviennent au Bureau), pour simplifier les démarches et rassurer tant les adhérents que les établissements hospitaliers. Le suivi de ces demandes est assuré localement par les délégués et bénévoles régionaux.

par Guénolée Legros & Jacques Babot

Tâche ponctuelle : réédition des cartes d'adhérents

Une réédition complète des cartes AIACE France a été réalisée (mise à jour de l'adresse, téléphone, numéro unique PMO). Ce travail minutieux a nécessité la récupération ou la demande de nouvelles photos auprès des adhérents.

UTILITÉ

Cette carte facilite les démarches avec les hôpitaux et atteste de l'affiliation au RCAM. Elle comporte toutes les informations utiles pour contacter Ispra. Les cartes seront envoyées courant mai. Pour ceux ne l'ayant pas encore demandée, merci d'envoyer une photo (jpeg, selfie accepté) avec nom, prénom et numéro de pension. Une nouvelle campagne est prévue en fin d'année.

COORDONNÉES ET HORAIRES DE PERMANENCE

Représentation de la Commission européenne

AIACE-France - 52, rue de la Victoire - 75009 Paris
07 67 61 44 43 - aiace.france@wanadoo.fr - www.aiace-fr.eu

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.

En dehors de ces horaires, les urgences sont traitées par un(e) bénévole. ♦

50 nuances de L'INFO

en quelques couvertures

L'avenir du magazine est entre vos mains

voir page 9

